



Un vote unioniste aux libéraux: une perte de droits individuels
(Marie Charest)

— B-6

REPORTÉ AU POUVOIR

Le Parti québécois subventionnerait la recherche dans le secteur manufacturier

— B-1



René Lévesque



LaSalle dans Johnson

L'UN tient à un ministère du 3e âge

par Gilles Fisette

VALCOURT — Parce que les personnes âgées sont celles qui sont les plus touchées par la récession, un gouvernement de l'Union nationale verrait à mettre sur pied un ministère d'Etat au troisième âge qui serait chargé de planifier l'action gouvernementale nécessaire en ce sens.

Venu dans le comté de Johnson pour visiter deux centres d'accueil, l'un à Acton Vale, l'autre à Valcourt puis — surtout — pour participer à la soirée de lancement de la campagne de la candidate dans ce comté, Mme Marie Charest, le leader de l'Union nationale, M. Roch LaSalle, a insisté d'abord sur ce point de son programme électoral afin d'inciter ses troupes "à ne pas céder au chantage des libéraux et à voter pour le vrai parti".

Pour M. LaSalle, il s'agissait tout d'abord de dénoncer les libéraux qui "reprennent ici, dans Johnson, la vieille chanson que j'entends depuis plus de vingt ans et qui dit que quiconque ne vote pas libéral pourrait perdre sa pension de vieillesse".

S'adressant à un auditoire entassé dans une salle paroissiale de Valcourt et parmi lequel primaient les têtes blanches, M. LaSalle a promis qu'un ministère d'Etat unioniste verrait à offrir des services nécessaires afin de permettre aux personnes âgées de choisir librement leur milieu de vie, que ce soit en centre d'accueil ou à domicile.

Mais puisqu'il était de passage dans un comté à fort caractère agricole, M. LaSalle a déclaré que son programme accordait également une place importante à l'industrie agricole et à sa survie. Toutefois, il est demeuré vague, disant qu'il revenait aux gens du comté de décider s'ils voulaient en voir l'application.

Attaque

Mais c'est dans ses attaques contre le leader libéral que Roch LaSalle a davantage intéressé son auditoire. "Nos adversaires ne sont pas toujours polis. Les attaques viennent curieusement surtout de Claude Ryan qui pourtant disait, avant la campagne, que nous n'existions plus. Et Claude Ryan frappe bas. Je ne peux pas passer sous silence les insinuations les plus écoeurantes dites par Ryan. Il affirme qu'un vote pour l'UN, c'est un vote pour le PQ. Eh bien! Moi, je dis que Claude Ryan a été l'artisan de la victoire du PQ en 1976. Il a signé un éditorial qui demandait aux gens de voter contre Bourassa et pour le PQ. Si Claude Ryan respecte sa signature, il a donc voté pour le PQ en 1976. Oui ou non? Claude Ryan a-t-il voté pour le PQ en 1976? Je veux qu'il réponde à ma question durant cette campagne", a lancé M. LaSalle en ajoutant que si Claude Ryan n'a pas voté PQ, il n'a pas respecté sa signature. "Et ça aussi, c'est grave".

Pour aider Mme Charest lors de cette soirée, trois candidats de comtes voisins étaient présents. Parmi eux, figurait le nouveau candidat unioniste pour le comté de Sherbrooke, M. Denis Loubier, un aide-cuisinier de 22 ans, qui veut prouver que "l'UN n'est pas qu'un parti de personnes du troisième âge mais aussi un parti de jeunes qui pensent à l'avenir".

Abolition de la taxe d'électricité: LaSalle ignore le coût de sa promesse

— B-1

la tribune

72e ANNEE — No 24 — 48 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 20 MARS 1981 — (SAMEDI 50¢) 30¢

Les ententes du ministre Léger

RYAN ne garantit rien

par François Gougeon

SHERBROOKE — Si son équipe forme le prochain gouvernement le 13 avril, M. Claude Ryan ne peut s'engager à respecter les protocoles d'entente que le ministre Marcel Léger signe, ça et là, avec les municipalités, concernant

la construction d'usines d'épuration.

Dans l'entrevue accordée hier à LA TRIBUNE, lors de sa visite électorale à Sherbrooke, alors qu'il venait de présenter ses candidats dans les huit circonscriptions des Cantons de l'Est, le chef du Parti libéral du Québec a déclaré que toute cette question serait "sérieusement étudiée au ministère des Affaires municipales... mon gouvernement en ferait alors un bilan rigoureux". On sait que, depuis les derniers mois, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, sillonne le Québec, y compris le territoire des Cantons de l'Est, en multipliant à un rythme accéléré promesses de subventions et signatures de protocoles d'entente en vue du versement de subventions pour accélérer le processus d'assainissement des eaux.

Pas plus tard que mercredi, le ministre péquiste du cabinet Lévesque se trouvait à Ascot Corner et il s'est engagé, au nom de son gouvernement, à verser 90 pour cent des \$435,000 prévus pour la construction d'une usine d'épuration des eaux usées. De telles annonces ont également été faites dernièrement pour ce qui est de Rock Forest, Deauville et de plusieurs autres municipalités situées le long des rivières Magog et Saint-François, à qui des centaines de milliers de dollars ont été promis.

Répétition de 1976

Avant l'élection de 1976, l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, avait lui aussi multiplié les promesses du genre. En raison des coûts exorbitants que cela représentait alors, selon les dires de ses représentants, le nouveau gouvernement péquiste n'avait donné suite à



Le PQ prépare la voie à l'avènement d'un parti unique au Québec (Ryan)

— B-6

pratiquement aucun de ces engagements.

Interrogé à savoir si, dans l'hypothèse où il serait élu, M. Ryan ne serait pas tenté lui aussi de faire pareil, surtout en tenant compte de la situation financière du Québec, avec un déficit prévu l'an prochain de \$2,9 milliards, celui-ci s'est montré plutôt mal à l'aise et évasif. "Ce n'est pas le temps de se lancer dans les speculations de toutes sortes, savoir si nous ferons ceci plutôt que cela... je ne sais pas si nous couperons ou non dans ces programmes, mais, chose certaine, nous ferons une évaluation des coûts totaux de ce que représente les engagements de M. Léger — ce que nous ignorons pour l'instant — et nous prendrons nos décisions à la lumière de ces informations", devait-il dire.

Les élections en Ontario

Davis majoritaire

TORONTO (PC) — A sa troisième tentative, le premier ministre William Davis a réussi hier à obtenir un gouvernement progressiste-conservateur majoritaire, alors que son parti a connu de nouveau la faveur des électeurs ontariens.

Les troupes de M. Davis ont réussi cette performance après avoir été minoritaires depuis 1975.

Cette victoire marquait l'aube d'une quatrième décennie de leadership tory — soit le gouvernement provincial au pouvoir depuis le plus longtemps de toute l'histoire moderne du Canada.

Les conservateurs ont marqué des gains sur les libéraux et les néo-démocrates, mais le NPD aura été le grand perdant de cette élection, puisque les libéraux ont conquis quelques-uns des sièges détenus par ce parti.

M. Davis a été l'un des premiers députés réélus, l'emportant facilement dans sa circonscription de Brampton, au nord-ouest de Toronto.

Il détient ce siège depuis 1959. Le leader libéral Stuart Smith a également connu le succès dans Hamilton West, alors que le chef néo-démocrate, M. Michael Cassidy, a dû livrer une rude bataille dans Ottawa Centre.

Tous les membres du cabinet Davis ont également été réélus, y compris les ministres les plus en vue, comme le procureur général Roy McMurtry, le trésorier Frank Miller et le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Tom Wells.

Le PC a également réussi à faire élire des remplaçants aux deux ministres qui ont pris leur retraite au cours du dernier mandat.

Le néo-démocrate Ed Ziemba, critique vociférant du gouvernement au quel on avait retiré la parole en chambre parce qu'il avait accusé deux députés conservateurs d'avoir acheté leurs sièges, a subi la défaite aux mains du conservateur Yuri Shymko.

M. Shymko avait été élu au Parlement fédéral au cours d'une élection partielle tenue en 1978, mais il avait été battu par 70 voix en 1979.

La constitution

L'une des premières personnalités à réagir au scrutin a été le président du Parti libéral du Canada, le sénateur Keith Davey.

Selon lui, les conservateurs ont remporté la victoire parce que le premier ministre Davis a donné son appui au projet constitutionnel du gouvernement fédéral.

M. Davis et l'un des deux seuls premiers ministres du pays qui appuyait la position du chef du gouvernement canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le député néo-démocrate fédéral Bob Rae a déclaré que M. Cassidy et le NPD ontarien avaient souffert de ce que l'attention des Ontariens était surtout portée vers la scène fédérale et le débat constitutionnel.



bonne journée!

TEMPÉRATURE—
NUAGEUX ET NEIGE:
-1°C.
DEMAIN: NUAGEUX

D-2

SPORT—
SHUTT SUSPENDU POUR
3 PARTIES

C-1

ÉTATS-UNIS—
MISE A FEU SIMULÉE DE
LA NAVETTE SPATIALE

C-12

CANADA—
BILINGUISME: JUGEMENT
DE LA COUR SUPRÊME
REMIS A PLUS TARD

C-12

QUÉBEC—
TRAGÉDIE DE CHAPPAIS:
CANTIN PLAIDE
COUPABLE

B-8

- ARTS et DIV..... A-8
- CARR. et PROF..... B-5
- DÉTENTE..... C-8
- D'UNE LIGNE..... A-4
- FINANCE..... B-4
- ROMAN..... C-10
- VIVRE EN '81..... A-10

persiflage

Robert Picard a fait ses débuts officiels avec les Canadiens dans la défaite de 9-3 contre les Whalers de Hartford.

—O—

Malgré les apparences, l'impossible est masculin.

—O—

Quand un mari désire que sa femme l'écoute, il parle à une autre femme.

—O—

Ce n'est pas parce que les politiciens sont en campagne qu'ils sont habitants.

ISOLATION
LE NO 1 DANS L'ESTRIE
Residential Commercial Industrial
562-4682

AUJOUR'HUI

* SECTION "C":

On peut consulter les petites annonces de La Tribune dans cette section à compter de la page 5.

* SECTION "D":

C'est un cahier consacré aux perspectives économiques de la région des Bois-Francs.

La Quotidienne
100

CHAMPIONNAT DE NATATION DE L'EST DU CANADA

PAVILLON UNIVESTRIE — UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

VENDREDI 20, SAMEDI 21, DIMANCHE 22 MARS

À COMPTER DE 11:00 CHAQUE JOUR

ENTRÉE GRATUITE

ENTRÉE GRATUITE

Jacques Beaudoin conférencier au "dîner du commandant"

Tentative de virage AVANT-GARDISTE des forces policières

SHERBROOKE — "Dans le moment, nous tentons un virage que les futurologues pourraient qualifier d'avant-gardiste. Au lieu d'attendre toujours les coups et d'intervenir par la suite, nous voulons dans une approche rationnelle remonter aux causes, tenter d'élucider les mystères de la délinquance juvénile, de la criminalité et de la prévention du crime, de l'influence de la législation sur le travail policier et enfin de la gestion même des corps policiers."

En prononçant ces mots, M. Jacques Beaudoin, qui est le directeur général de la Sûreté du Québec, parlait en tant que président de l'Association des chefs de police du Canada.

Interrogé par *La Tribune* en rapport avec les grandes préoccupations de l'organisme qu'il préside depuis l'été 1980, M. Beaudoin a parlé de la mise sur pied d'une Fondation de recherche, reconnue d'abord par Revenu Canada, qui ferait appel à divers spécialistes dans le domaine de la police, du crime et de toute l'administration de la justice pour élucider ces mystères tout comme la possibilité de lancer prochainement une campagne de souscription pour financer des projets de recherche sur les sujets déjà mentionnés.

M. Beaudoin était de passage à Sherbrooke, hier, alors qu'il était in-

visité à ce que la tradition appelle "le dîner du commandant".

L'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la Sûreté du Québec du district de l'Estrie, a maintenu cette tradition en recevant outre ses proches collaborateurs dans les divers détachements et unités spéciales du district, tous les chefs de police municipale de la région et les intervenants dans l'administration de la justice.

Parmi les préoccupations de l'Association canadienne des chefs de police, M. Beaudoin a parlé de l'évolution des lois dont l'influence est toujours très grande dans le travail policier. On porte une attention toute particulière aux suggestions soulevées dans le domaine des crimes d'ordre sexuel. "Nous suivons toujours de près l'évolution des lois, leur adoption ou modifications puisque nous les vivons en

pratique par la suite. Nous nous efforçons de préparer des mémoires, de rencontrer des membres du sénat, enfin de faire connaître notre point de vue."

L'Association vise également à uniformiser le travail policier à travers tout le Canada, à en arriver à une standardisation dans l'application des lois à travers le Canada.

En ce qui concerne les libérations conditionnelles, M. Beaudoin estime que le processus d'adoucissement des peines est rendu suffisamment lointain. "La seule exception que je verrais concerne le crime passionnel puisqu'une étude aurait démontré que la personne coupable d'un tel crime ne récidive pour ainsi dire jamais."

A un niveau plus provincial, M. Beaudoin a précisé que la Sûreté du Québec se spécialisait de plus en plus. "Nous cherchons présentement à réaligner nos priorités. Nous tendons vers une police de plus en plus spécialisée. L'an dernier nous avons fermé certaines unités et nous en avons fermé d'autres. De cette façon, nous serons davantage en mesure de fournir un support spécialisé aux corps policiers municipaux. La Sûreté du Québec évolue en quelque sorte à l'intérieur du cadre qui lui est donné."

Toujours en rapport avec cette politique de spécialisation, *La Tribune* a abordé avec M. Beaudoin la lutte contre les stupéfiants. "Nous avons 175 unités à travers le Québec faisant la lutte aux trafiquants de drogue. Le nombre de causes de drogue, depuis les cinq dernières années, a doublé. Cela entre également dans notre travail de spécialisation de faire plus avec les mêmes ressources. Depuis trois ans, notre assistance aux corps policiers municipaux a doublé."

M. Beaudoin a conclu ce chapitre en disant que le taux de solution des crimes de drogue parlait par lui-même avec les chiffres de 45 pour cent.

On a profité du "dîner du commandant" pour souligner les 20 ans de service du sergent Normand Roy, qualifié de grand voyageur puisqu'il aurait vécu dans à peu près tous les détachements de la SQ, au Québec de même que les 20 ans des agents Georges Veilleux et Yvon Fontaine. La médaille de l'Association des chefs de police du Canada leur a été remise.



(Photo La Tribune par Doug Gerran)

Le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin, a souligné les 20 ans de service du sergent Normand Roy et des agents Yvon Fontaine et Georges Veilleux en leur remettant la mé-

daille de l'Association des chefs de police du Canada. Cela s'est fait en présence du juge Benoit Turmel (au centre), de la Cour des sessions de la paix.

Les étudiants pénalisés par la décision de l'Administration

(le syndicat des professeurs du Collège de Sherbrooke)

SHERBROOKE — "Si nous avions une Administration qui se tient debout, celle-ci exercerait des pressions sur Québec au lieu de se taire et d'accepter n'importe quoi pour continuer à administrer tranquillement"

Telle est la sortie de M. Denis Lamoureux, vice-président du syndicat des professeurs du Collège de Sherbrooke, qui, avec ses confrères, exprimait hier son désaccord devant la décision du Collège de ne plus reconduire l'entente intervenue en 1976 entre le Cégep et les enseignants et reconduite en 1979-1980 au sujet de l'expérimentation pédagogique.

Cette décision, selon Madeleine Ladouceur, présidente du syndicat des professeurs du Collège, pénalise les étudiants puisque les projets d'expérimentation donnaient lieu à la création de matériel pédagogique utile aux collégiens, à des études sur lesquelles pouvait être basée l'approche pédagogique et à des travaux permettant aux enseignants d'adapter leur enseignement au milieu.

Madeleine Ladouceur s'est dite d'autant plus déçue que la part assumée par le Collège dans la libération de deux enseignants pour les projets d'expérimentation ne correspondait qu'à la valeur d'un salaire d'ensei-

gnant, la charge du deuxième enseignant étant répartie sur l'ensemble des professeurs à même leur tâche.

Il semble que le Collège a donné comme motif de son geste les coupes budgétaires de Québec, ce qui a été compris par le syndicat, qui toutefois s'étonne de ce que le Collège n'ait accordé que \$6.000 de ses \$340.000 de surplus accumulé. Pis encore, selon les enseignants, le Collège préconise une formule d'honoraire-contrat pour les professeurs sélectionnés pour faire leur recherche et ceux-ci seraient obligés de faire ce travail en surtemps. "Autrement dit, explique M. Jean Lacharité, conseiller du syndicat des professeurs, le Collège ne considère plus que la recherche et l'expérimentation font partie de la tâche des enseignants." Le Collège craindrait aussi que la libération de professeurs entraîne pour leurs remplaçants une permanence qui serait lourde à supporter.

Il semble, aux dires de M. Denis Lamoureux, que le Collège de Sher-

brooke était reconnu jusqu'ici dans la province pour la quantité et la qualité des travaux de recherche et d'expérimentation de ses professeurs.

Selon les enseignants, il faut donc relancer l'expérimentation pédagogique au Collège, consacrer les ressources financières nécessaires et il faut que l'expérimentation soit contrôlée par le comité créé à cette fin par l'Assemblée générale des professeurs.

Interrogée sur la possibilité des enseignants de se prononcer contre la résolution du conseil d'administration lorsque la décision touchant l'expérimentation pédagogique a été prise si les professeurs avaient été présents à l'assemblée du conseil d'administration, Madeleine Ladouceur rappelle qu'il ne sert à rien d'assister à ces assemblées puisque les professeurs n'ont pas droit de vote quand il s'agit de sujets touchant le personnel. "Nous n'aurions pu rien faire, dit-elle, et, de plus, le conseil d'administration aurait été cautionné par notre présence: il aurait pu dire que la décision avait été prise devant les représentants des professeurs eux-mêmes, ce qui n'est plus le cas depuis que nous n'assistons plus aux assemblées."

Projet-pilote pour la récupération des rebus à Sherbrooke?

par Doris Baker

SHERBROOKE — Le ministère de l'Environnement du Québec envisage la possibilité de mettre de l'avant un projet-pilote, à Sherbrooke, pour la récupération des rebus.

C'est ce qu'a laissé entendre le directeur provincial du ministère, M. Pierre Gagnon, qui était de passage à Sherbrooke, hier, dans le but précis de discuter des intentions du gouvernement avec les fonctionnaires du département de la salubrité.

Le ministère n'a pas encore défini une orientation précise à ce sujet, a-t-il dit. Le but de sa visite que je qualifie d'exploratoire, était simplement d'examiner les possibilités de la ville en matière de récupération dans le contexte d'une expérience-pilote à laquelle elle pourrait être invitée à participer.

M. Gagnon a tenu à préciser que la ville de Sherbrooke constituait une des cibles visées par cette expérience-pilote et que sa présence à Sherbrooke n'était pas nécessairement liée au choix éventuel du ministère de l'Environnement.

Des subventions accompagneront ce projet-pilote de récupération, mais aux dires du chef de département de la salubrité, M.

Jude Lavoie, l'ordre de grandeur n'a pas encore été dévoilé.

Pour prolonger l'existence du terrain d'enfouissement, la ville a mis sur pied depuis quelques années un système des cueillettes spéciales qui, entre les mois de mai et novembre, se tiennent généralement durant la première semaine de chaque mois dans tous les quartiers de la ville. Elle a conclu des ententes avec Echo-Ressources, un organisme subventionné par le gouvernement dans le cadre d'un projet Canada au travail, pour la cueillette du papier, du carton et du verre, et l'entreprise Olympique métal qui, comme son nom l'indique, se charge d'amasser les objets de métal. La ville prend sous sa responsabilité la cueillette des ordures ménagères et de d'autres rebus ignorés de ses partenaires.

De plus, le département de la salubrité organise annuellement une cueillette spéciale à l'automne pour les feuilles mortes et vers la mi-janvier pour les arbres de Noël.

Les professeurs du SPUS acceptent les dernières offres à 85 pour cent

SHERBROOKE — Les professeurs syndiqués de l'Université de Sherbrooke ont accepté à 85 pour cent les dernières offres de l'administration. 116 membres étaient encore présents au moment du vote lors de l'assemblée générale.

Les professeurs ont donc accepté des offres salariales qui se prolongent jusqu'en novembre '82. Dans l'ensemble, cela correspond en gros au "plan Parizeau" déjà appliqué dans la fonction publique, sauf que l'Université accepte d'ajouter de l'argent en ajustant le montant de base pour l'année 1980-81.

On se souviendra que les professeurs avaient précédemment accepté l'offre patronale sur les traitements pour la seule année 1979-80, à la condition que l'Université accepte d'aller en arbitrage sur la parité des salaires avec les autres universités, pour la période applicable à partir de juin '80.

Dans sa réponse, l'Université refusait l'arbitrage, mais proposait une modification à la hausse (environ \$300) du montant de base pour l'année 1980-81.

carnet

King Wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Claude Adam était particulièrement heureux de l'initiative de Robert Bourgault qui avait vu à ce que ses vêtements restent bien au chaud pendant que leur propriétaire allait au bain tourbillon... — 0 —

Jerry Laflamme a réussi le tour de force de faire plaisir et de faire enrager son épouse Ginette en même temps en arrivant à la fois un peu trop tard pour permettre à cette dernière de gagner un petit pari, mais beaucoup plus tôt que ne l'avait prévu Jean-Bernard Bélisle... — 0 —

Ce n'est pas pour mettre au point une nouvelle discipline de ski acrobatique que Bob Dunn a descendu les pentes du mont St-Anne sur le dos lors d'une récente excursion là-bas... mais bien parce qu'il était trop fatigué pour les descendre sur ses jambes... — 0 —

Ne demandez surtout pas à Jacques Gauvin et à Laurier Bouchard ce qu'ils sont allés faire tout un week-end dans un centre de ski sans apporter aucun équipement de sport... — 0 —

Louise Bélisle a convaincu son mari Jean-Bernard d'apporter une porte double et particulièrement bien insonorisée lorsqu'ils partageront un chalet où Denis Berger et Bob Dandurand joueront aux cartes ensemble... — 0 —

Bert Collins est loin de Linc...rtie ces derniers temps... en l'absence de son patron Daniel Lapointe, il fait régulière-

ment la navette entre deux établissements de restauration de l'Est de la ville... — 0 —

Le sportif Bob Fouquette est très reconnaissant à ses amis qui lui ont parlé des "AA"... il retrouve son "deuxième souffle" dans ses activités sportives beaucoup plus facilement depuis... — 0 —

"d'une ligne... à la page"
PAGE A-4

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres. Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace. Agence de rencontre sérieuse.

Inter-Union
St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
3330, King Ouest, suite 150
Tél: 566-7966

en mars

chez

décor n.w.

156 Wellington nord
au Centre-ville

expansol

Voyez notre annonce dans
(La Tribune d'aujourd'hui)

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8</p> <p>Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JACQUES LAFONTAINE Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>SERGE GOSSELIN Directeur de l'information</p> <p>CHRISTIAN BELLAVANCE Chef des nouvelles</p> <p>GILLES DALLAIRE Adjoint au chef des nouvelles</p> <p>MICHEL DIONNE Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la Publicité</p> <p>DAWSON BEAULIEU Chef des Ventes locales</p> <p>PAUL ALLARD Chef de la Production publicitaire</p> <p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>L. ALCIDE BEAUCHER Gérant au crédit</p>	<p>ATELIER</p> <p>JACQUES E. LEDUC Directeur (technologie graphique)</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>ANDRÉ BÉLANGER Chef de la production</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Chef de l'expédition</p> <p>ANDRÉ JACQUES Adjoint à l'expédition</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>JACQUES ROY Chef des ventes au tirage</p> <p>GÉRANTS DE DISTRICT</p> <p>PIERRE BEAULIEU Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord</p> <p>CONRAD BERGERON Sherbrooke-Ouest</p> <p>YVES BERGERON Sherbrooke-Nord</p> <p>VALCOURT-BROMPTONVILLE</p> <p>FRANÇOIS DUBÉ Lac-Mégantic</p> <p>ANDRÉ FONTAINE Sherbrooke-Est-Ouest</p> <p>LENNOVILLE</p> <p>MICHEL LAVOIE Coaticook — East Angus</p> <p>GUY MANSEAU Asbestos-Windsor-Richmond</p> <p>JEAN-MARC PÉPIN Sherbrooke-Est — Fleurimont</p> <p>GASTON PINARD Drummondville — Acton Vale</p> <p>JEAN-LUC PINEAULT Bois-Francs</p> <p>JEAN-CHARLES POULIN Theford et région</p>	<p>Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539</p> <p>Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en- droits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$36.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.</p> <p>"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, af- filie à l'Audit Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'infor- mations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-simi- lées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tri- bune.</p>
--	--	--	--	---	---

Pour contrer un projet de résolution du conseiller Moreau

Le maire Boudreau use de son droit de veto

par Louise St-Pierre

ROCK FOREST — Pour contrer l'appui majoritaire de son conseil au projet de résolution du conseiller Gilles Moreau, le maire de Rock Forest, M. Laurent Boudreau, a décidé hier soir d'user à nouveau du droit de "veto" que lui confère le Code municipal.

C'est devant une salle comble et surchauffée que le maire de Rock Forest usait pour une troisième fois, en peu de temps, de ce droit réservé au premier magistrat d'une municipalité.

Cette résolution qui a été présentée par le conseiller Moreau comme une solution globale pour régler les problèmes auxquels la municipalité de Rock Forest doit faire face. C'est le conseiller Brian Taupier qui l'a secondée et elle a été appuyée par MM. Léonard Gaudreau et Gaston Lacroix.

Par cette résolution, le conseil a décidé d'abandonner à court et à moyen terme le projet de construction d'une aréna, de réaménager le centre communautaire pour y installer l'hôtel de ville et de retarder pour au moins un an la construction du garage municipal qui avait été prévue.

Avant que les membres du conseil ne votent sur ce projet de résolution, le conseiller Bertrand Parizeau avait présenté une contre proposition qui rencontrait sensiblement les mêmes éléments que celle proposée initialement par M. Moreau, sauf, qu'il demandait que soit poursuivies les démarches en cours en vue de la construction de l'aréna, laissant ainsi à la population son droit de disposer de ce projet.

De son côté, le conseiller Henri-Louis Vincent a essayé de convaincre ses confrères de reporter le vote sur la résolution afin de permettre une discussion en comité plénier. N'ayant reçu aucun appui, il a immédiatement décidé de secondar la contre-proposition de M. Parizeau qui fut rejetée par les autres membres du conseil.

Le Code municipal dit "quand le chef du conseil refuse d'approuver et de signer une résolution du conseil, le secrétaire-trésorier doit la soumettre à nouveau à la considération du conseil à une assemblée régulière suivante". Si une majorité des membres du conseil approuve de nouveau la résolution, elle devient légale et valide.

Quelque 160 personnes avaient pris place dans la salle des délibérations du conseil de Rock Forest qui se trouve au centre communautaire. A la vigueur des applaudissements de la salle selon que le membre du conseil qui prenait la parole était favorable ou non au projet d'aréna, il est permis de dire que les contribuables présents étaient partagés sur le sujet débattu.

Au début de cette assemblée spéciale, le maire Boudreau a demandé qu'une période de parole au public soit ajoutée à l'ordre du

jour. Il va sans dire qu'elle a donné lieu à des échanges des plus colorés, à des commentaires par toujours très élogieux.

Les tenants des deux options ont exprimé des opinions et posé des questions souvent entendues.

Ceux qui sont contre le projet, ont rappelé ne pas vouloir être davantage taxés et ceux qui sont favorables ont surtout parlé de la nécessité d'une aréna. Il est à noter que l'Association du hockey mineur de Rock Forest était fortement représentée lors de cette assemblée.

Craignant le pire ou voulant tout simplement parer à toute éventualité, la Sécurité municipale avait délégué huit policiers sur les lieux.



C'est devant une salle pleine à capacité où régnait un climat orageux que le conseil municipal de Rock Forest s'est prononcé hier sur une résolution proposée par le conseiller Gilles Moreau.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Woburn

Une jeune femme échappe à la mort en sautant par la fenêtre

page 5

Drummondville

Chauffeur de taxi assassiné conduit à son dernier repos

page 6

Victoriaville

Jeux du Québec: pas de déficit — le maire Caron

page 6

Résolution: recul pour la municipalité

— Boudreau

SHERBROOKE — "Une telle résolution m'apparaît comme un recul pour la municipalité!" a déclaré le maire de Rock Forest, M. Laurent Boudreau quelques minutes avant le début de l'assemblée spéciale convoquée pour l'adoption d'une résolution de-



Laurent Boudreau

mandant l'abandon du projet d'aréna qui lui tient à cœur.

De toute évidence, le maire Boudreau aurait aimé que la contre-proposition du conseiller Parizeau soit acceptée par les membres de son conseil. Il a d'ailleurs affirmé qu'il revenait à la popula-

tion de disposer d'un tel projet puisque la demande d'une aréna à Rock Forest a été plus d'une fois exprimée par de nombreux contribuables.

Après avoir décidé d'user de son droit de veto, M. Boudreau a soutenu que la crédibilité de Rock Forest en prenait un coup "avec ces jeux de saute-mouton auxquels se prêtent certains conseillers". Car, a-t-il souligné la municipalité est allée en soumission sur ce projet et, actuellement, plusieurs contracteurs travaillent sur les plans et devis.

"Avec de telles manières d'agir, Rock Forest sera connue pour être une municipalité peu sérieuse et il ne faudra pas s'étonner que l'on doute de notre administration," a dit M. Boudreau avant réaffirmer que la vraie démocratie serait de présenter le projet aux contribuables. "C'est d'ailleurs pourquoi, j'ai mis mon droit de veto", a-t-il ajouté.

A M. Gérard Allard, un des entrepreneurs en construction de Rock Forest qui était présent à l'assemblée et qui mettait en doute la réalisation de ce projet, le maire de Rock Forest a dit: "Ici aussi, elle va se construire l'aréna!"

Il devait même affirmer par la suite que le fonctionnaire provincial rencontré à Québec mercredi a ri quand on lui a dit que Rock Forest ne possédait pas d'aréna.

Une CAMPAGNE NATIONALE de boycottage du réseau Radiomutuel

...pour appuyer les syndiqués de CJRS

SHERBROOKE (LD) — La centrale CSN et ses conseils centraux se lancent maintenant dans une campagne nationale de boycottage du réseau Radiomutuel pour appuyer les syndiqué(e)s de CJRS Radio Sherbrooke en lock-out depuis le 21 novembre dernier.

Simultanément en plusieurs endroits au Québec, dont Montréal et Sherbrooke, les représentants de la CSN ont fait part hier de leur offensive. Le président Norbert Rodrigue de la centrale a lancé l'appel au boycottage à Montréal.

A Sherbrooke, M. Georges Croteau, vice-président du Conseil central de Sherbrooke, a noté en conférence de presse qu'à chaque semaine, un commanditaire, plus particulièrement national, de CJRS sera choisi comme cible. Cette semaine par exemple, c'est la Brasserie O'Keefe. Les conseils centraux inviteront leurs membres à boycotter systématiquement la station locale et demanderont aux membres d'éviter de faire affaire avec un commanditaire pour un mois.

La campagne sera d'ailleurs supervisée, à partir de Sherbrooke, par le Syndicat des employés de CJRS et le Conseil central de Sherbrooke. Une campagne régionale intersyndicale est déjà en cours depuis plusieurs semaines.

Pour l'instant, le changement à la présidence du réseau Radiomutuel n'a

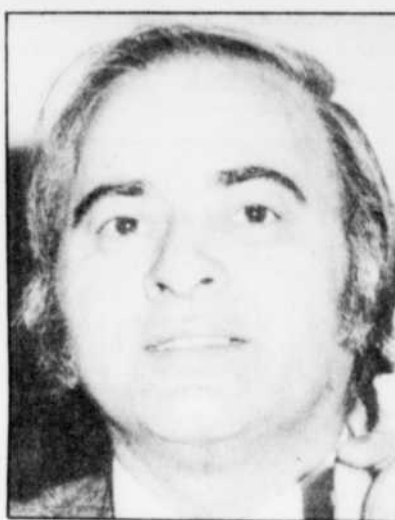
pas apporté de changement notable à l'attitude de l'employeur. Le Syndicat des employés de CJRS a personnellement contacté le nouveau patron du réseau, M. Alain Gourd (ex-président du Groupe Radio Nord), pour lui offrir une rencontre pour faire le point.

M. Gourd n'a pas dit non, s'est dit trop occupé cette semaine et a finalement ajouté qu'il recontacterait la partie syndicale la semaine prochaine, a indiqué M. Onil Proulx, président du syndicat.

Dans le réseau Mutuel, il ne reste plus que les employés de CJRS encore affiliés à la CSN. A Québec, le groupe syndiqué est toujours affilié à la FTQ. Dans les trois autres stations, CJMS, CJTR et CJRC, on en est revenu à des "syndicats de boutique".

La CSN a dénoncé de nouveau l'antisyndicalisme de Radiomutuel. "On se demande donc si le droit fondamental d'association existe aussi pour le réseau Radiomutuel et si le mépris de cette entreprise pour les travailleurs sera toujours endossé par la population en général."

On a souligné que des corps intermédiaires de Sherbrooke ont accepté de participer à certaines interventions dans ce conflit.



Norbert Rodrigue



Georges Croteau

Devant le Conseil canadien des relations de travail, on veut débattre de la question du droit fondamental d'association. Par ailleurs, un enquêteur vient d'être nommé à propos d'une précédente plainte en pratique déloyale.

Devant le Conseil de la radio télé-diffusion canadien lors des audiences

pour le renouvellement du permis, on veut particulièrement souligner que CJRS ne respecte pas son permis en diffusant d'une roulotte à Rock Forest, et non de Sherbrooke.

A Sherbrooke, le syndicat a fait installer des panneaux-reclame et fera distribuer 40.000 pamphlets prochainement.

L'ex-maire Dussault appuie les conseillers

— A-4

Un surplus de \$282,000?

"On administre bien à la CSCS"

SHERBROOKE — Parlant d'un surplus de \$281,984 au terme de la présente année financière, surplus qui permettrait de réduire moins que prévu les services, à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, le président du conseil des commissaires, M. René Coupal, disait hier avec un plaisir évident: "On administre bien à la CSCS".

Disant qu'il y a toutes les chances du monde que la taxe scolaire ne soit pas augmentée, M. Coupal ajoutait: "La qualité des services ne sera pas affectée non plus, bien que devions faire face à des compressions qui se situent encore à plus que \$250,000." Les compressions prévues dans un premier temps s'élevaient à \$554,187.

Le conseil des commissaires a étudié avec les divers Services de la CSCS la nature des coupures qui pourraient être effectuées sans entamer la qualité des services ni augmenter le fardeau des contribuables. Selon le président du conseil des commissaires, la CSCS pourrait, par des mesures diverses récupérer des sommes



René Coupal

qui ne toucheraient pas les services aux élèves: aide technique ou cléricale aux directeurs d'écoles plutôt que la nomination d'adjoints, fermeture de deux écoles, dissociation de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke etc. Quelques dizaines de milliers de dollars gagnés ça et là permettraient, selon le président de la CSCS, de boucler la boucle.



le chanoine Larouche

Pourquoi n'a-t-on pas accepté le moratoire du commissaire Boisvert?

SHERBROOKE — Pourquoi n'a-t-on pas accepté le moratoire du commissaire Mme Rose Boisvert?

C'est la question que se pose le Comité régional d'études sociales pour la préservation de l'enfance, qui, le soir où le conseil des commissaires de la CSCS a accepté le principe de l'éducation sexuelle à l'école, était représenté par plusieurs manifestants portant des pancartes lors de l'assemblée du conseil.

Le chanoine Achille Larouche s'est dit extrêmement déçu de l'attitude des commissaires depuis le début des débats sur l'éducation sexuelle jusqu'à aujourd'hui. Il dit: "Les commissaires ne sont même pas venus assister aux conférences qui portaient sur l'éducation sexuelle et ses inconvénients. Puis, ils se sont prononcés sur le principe après une période informelle de discussion de 15 minutes, comme s'ils n'avaient pas besoin de réfléchir avant de voter, comme si leur idée était toute faite".

Le chanoine Larouche dit déplorer que les enseignements de l'Église aient été "interprétés et déformés, délibérément ou faute de connaissances approfondies", par les divers intervenants dans le débat. Selon lui, cela ne prouve qu'une chose: l'altération de l'esprit humain est si loin engagée qu'elle engendre une foule d'erreurs.

Revenant sur le sondage, le chanoine Larouche a relevé le fait, aussi souligné par le commissaire Jean-Louis Dionne en assemblée publique, que nul compte n'a été tenu des mémoires présentés lors du sondage placé sous la responsabilité de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke: la plupart de ces mémoires ou lettres s'opposaient à l'éducation sexuelle à l'école. La plupart d'entre eux venaient de Waterville et North Hatley. Le chanoine Larouche a dit avoir

froncé les sourcils au moment où le président de la CSCS, M. René Coupal, a confondu Jean-Paul II et Paul VI, disant que c'était "du bon monde". Le curé de Waterville a dit avoir remarqué aussi que, parmi le "bon monde" nommé par le président de la CSCS se trouvait "un abbé qui a patronné une morale réputée sans Dieu

et travaillé contre l'école catholique Notre-Dame-des-Neiges". Avec tout ce "bon monde", croit le chanoine Larouche, se trouve la Commission scolaire "dite catholique", dont les "commissaires se sont fait avoir ce mardi 17 mars, comme les parents ce 10 novembre de l'an passé".

CMTS: \$550,000 à Québec

SHERBROOKE (DB) — Ignorant l'ampleur du déficit de la Corporation municipale de transport de Sherbrooke/CMTS pour l'exercice financier 1981, la ville devra tout de même verser au ministère des Transports d'ici le 1er avril 1981, un montant de \$548,890 à titre de participation au déficit de la CMTS.

Le conseiller du quartier nord et président de la CMTS, M. Jean-Guy Archambault, a expliqué que, dans les circonstances, la ville devait réferer au déficit anticipé et payer la montant prévu au budget.

M. Archambault a laissé entendre que la quote-part de la ville au déficit de la CMTS serait inférieure au mon-

tant budgété de \$548,890 que la ville versera au ministère des transports.

Le conseiller du quartier est, M. Gérard Déziel, a déploré cette façon de procéder soutenant qu'en payant à l'avance sans connaître avec l'exactitude l'ampleur du déficit à combler, la ville perdait beaucoup d'intérêts en ne pouvant pas disposer à sa guise de cette somme.

"C'est lui qui en profite dans ce temps-là", devait-il dire.

M. Archambault a affirmé que, d'ici un mois, la CMTS serait en mesure de déposer le relevé des opérations effectuées au cours du dernier exercice financier.

Gérald Lavoie inculpé d'incendiat

SHERBROOKE — Gérald Lavoie, âgé de 33 ans, de Coaticook, a protesté de son innocence à une accusation d'avoir causé \$3,000 de dommages en mettant le feu le 6 octobre à son chalet de St-Herménégilde.

Il avait été cité hier devant le magistrat Laurent

Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Lavoie subira son enquête préliminaire le 7 avril après qu'il eût opté pour un procès devant un jury.

Le ministère public était représenté par Me Paul Crépeau tandis que Me François Gérin assume la défense.

La vie dans les Cantons



\$500 à Secours-Amitié

Le club Optimiste a remis à Secours-Amitié, son don annuel de \$500. Dans l'ordre habituel, le vice-président Yvon Côté, le président du conseil d'administration Prosper Duquette, le président élu Me Marc Létourneau et la directrice de Secours-Amitié, Monique Fournaise.



Alcan et les Jeux

Dans le cadre de son programme d'appui aux Jeux du Québec, Alcan a rendu hommage aux participants de l'Estrie. Marc Grenier, de Wotton, et Bruno Poulin, de Coaticook, participants en judo ainsi que Linda Roy et Josée Pothier, de Magog, participantes en ballet artistique, ont reçu des médailles des mains de Gilbert Décarie, au nom de tous les participants de l'Estrie.

Heureux gagnants de \$100,000

VICTORIAVILLE (DG) — M. Yves Nadeau qui avait vendu à 11 de ses confrères de travail l'idée de prendre un abonnement à Lotomatique a eu la surprise de sa vie lorsqu'il a reçu un appel lui annonçant que le groupe venait de gagner \$100,000.

Nous savions qu'il y avait eu un tirage le 23 février. Mais personne n'avait vérifié nos numéros. De toute façon, on savait qu'avec Lotomatique on serait contacté si on gagnait. Je raconte M. Yves Nadeau, lors de la remise des chèques au Carrefour des Bois-Francis.

Chacun des 12 membres du groupe a reçu un chèque de \$8,333 des mains de M. Georges-Henri Boulanger, en face

du kiosque de Lotomatique, au Carrefour des Bois-Francis. De plus, le club Optimiste de Victoriaville, recevra un chèque de \$1,000, soit un pour cent de la somme gagnée par le groupe, à titre de vendeur de Lotomatique. M. Jean Doyon du club Optimiste de Victoriaville, était d'ailleurs présent à la remise des chèques.

Les 12 employés de l'entreprise Roger Grenier étaient abonnés à Lotomatique depuis le 14 novembre dernier. Ils avaient payé chacun \$21,66 pour s'intégrer au groupe. Le total de l'abonnement était de \$260 et donnait droit à tous les tirages.

Pour l'instant, le temps était à la baguette. Aucun des 12 membres du groupe

n'avait prévu d'utilisation pour le montant gagné. Seul M. Bertrand Dufresne, se frotta les mains en rêvant qu'au moins il aurait la paix pendant un certain temps quant à la question des augmentations de salaire.

Quant aux autres participants ils songeaient surtout à fêter l'événement et à redoubler leur mise pour avoir encore plus de chance de gagner un gros lot.

Les membres du groupe étaient: Bertrand Dufresne, Jean-Claude Desrochers, Jean-Claude Carrier, Yvan Fréchette, Yves Nadeau, Gérard Pellerin, Diane G. Mailhot, Yves Desharnais, Gaston Hamel, Giles Laroche, Yvan Lamontagne et Michel Courtemanche.



Gagnants de \$100,000

Un groupe de 12 travailleurs de l'entreprise Roger Grenier, d'Arthabaska, a gagné \$100,000 à Lotomatique. Les gagnants qui ont reçu chacun \$8,333 sont Bertrand Dufresne, Jean-Claude Desrochers, Jean-Claude Carrier, Yvan Fréchette, Yves Nadeau, Gérard Pellerin, Diane G. Mailhot, Yves Desharnais, Gaston Hamel, Gilles Laroche, Yvan Lamontagne et Michel Courtemanche. C'est M. Georges-Henri Boulanger qui a procédé à la remise des chèques.

Baptêmes

— Jean-François, fils de Céline et Jacques Bachand (paroisse Notre-Dame de Protection)
— Joseph, Raymond, Dany, fils de

Sylvie et Daniel Duval (paroisse Notre-Dame de Protection)
— Sylvie, Annie, fille de Ginette et Serge Caron (paroisse Notre-Dame de Protection)

Protection)
— Pierre-Luc, Eric, fils de Francine et Marc Martel (paroisse Notre-Dame de Protection)
— Cathy, Marilyn, fille de Claudette et Yvan Ménard (paroisse Notre-Dame de Protection)

Pour éliminer le "climat de méfiance"

L'ex-maire de Rock Forest appuie la solution proposée par les conseillers

par Louise St-Pierre

ROCK FOREST — "Devant la gravité de la situation, il était de mon devoir de sortir de l'ombre pour dire à la population de Rock Forest que la solution proposée par les conseillers est raisonnable et modeste, sans pourtant, en être une de quêteux."

Voilà le jugement que porte l'ancien maire de Rock Forest, M. Albéric Dussault, sur la solution globale proposée par quatre conseillers de la municipalité pour éliminer le climat de méfiance et d'insatisfaction qui s'est installé à Rock Forest depuis quelques mois.

De l'avis de M. Dussault, la situation est grave et il faut craindre qu'elle mène à une véritable catastrophe si, à court terme, des décisions sérieuses ne sont prises.

"Ayant pris connaissance de la solution qui est préconisée par le conseiller Moreau et à laquelle se sont ralliés trois conseillers, je suis convaincu que tous les points de ce projet global ne peuvent que stabiliser la situation économique de la municipalité

pour cinq ou dix années!" a déclaré cet homme qui a, pendant près de 15 ans, présidé aux destinées de la municipalité de Rock Forest tout en étant de ceux qui ont contribué à sa phénoménale expansion.

Tout en admettant avoir pu faire des erreurs au cours de ses années d'administration, M. Dussault pense que son expérience de vingt ans pour la municipalité lui permette de livrer un message, à la population de Rock Forest, qu'il affectionne toujours.

Aussi, croit-il que la première grande erreur du conseil a été de ne pas respecter la promesse faite en 1980 à la population. "Il leur avait été dit que l'augmentation de \$0.41 devant servir à rembourser le déficit de ne leur serait imposé qu'une seule an-

née. Mais au lieu de voir leur compte de taxe diminuer cette année, voilà que les contribuables apprennent qu'ils devront assumer une autre augmentation de sept pour cent. Il est bien facile de comprendre leur mécontentement!"

D'autre part, M. Dussault pense que la question du salaire du maire Boudreau n'a pas aidé à rétablir le climat. Il rappelle d'ailleurs comment la population de Rock Forest a clairement manifesté son désaccord avec que les conseillers ne lui refusent cette augmentation.

Le dernier élément qui a retenu l'attention de l'ancien maire de Rock Forest, c'est le projet d'aréna que certains membres du conseil cherchent à imposer et ce, même si de nombreux contribuables leur ont demandé de couper les dépenses pour un certain temps. Selon M. Dussault, le projet de plus de \$2 millions, mis de l'avant au début de l'année, était un véritable "éléphant blanc" qui a effrayé tout le monde et encouragé ceux qui

songeaient à une annexion. "Aussi, je demande avec insistance aux éléments qui veulent se séparer de mettre en veilleuse leur projet, d'être attentif à celui des conseillers qui me semble, je le répète, la seule voie raisonnable pour garantir l'avenir de notre municipalité... qui ne tient encore à coeur." a-t-il ajouté.

M. Dussault a souligné qu'il n'aimerait pas que l'on voit sa sortie publique comme une attaque personnelle au maire Boudreau "... ce n'est pas à moi de le juger, mais à la population".

Cependant, il a ajouté que les contribuables se doivent de faire confiance à Gilles Moreau et aux des conseillers qui l'appuient, de suivre leur ligne de conduite et de les supporter sans réserve.

En terminant, M. Dussault a dit qu'il se fiait au jugement de la population et qu'en toute confiance, il regagne immédiatement la retraite qu'il a choisie il y a maintenant un an et demi.

d'une ligne...
• PUBLI - PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES

à la page.
• PUBLICITE • CONCOURS • ANNONCES •

LES LIONS ET LE LAPIN

Le Club Lions de Sherbrooke sollicite votre encouragement durant sa campagne du Lapin de Pâques.

Vous pouvez vous procurer ce délicieux lapin en chocolat à \$2.50 dans les banques, caisses populaires, hôpitaux et nombreux commerces ainsi qu'en composant le numéro 566-4848.

Aidez les oeuvres du Club Lions de Sherbrooke en achetant leurs lapins de Pâques.

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI

à RADIO CHLT 63 en premier!

DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.

UN CONCOURS FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63, et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint. Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

L'enveloppe BONI CHLT

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tel: _____

61453 (FIN DU CONCOURS: 3 AVRIL 1981)

AIDEZ-NOUS

OBJECTIF 65,000 \$

Il me fait plaisir de vous faire parvenir ma contribution pour la rénovation de l'église et de la chapelle du Sanctuaire de Beauvoir.

Nom: _____ Rue: _____
Ville: _____ Code Postal: _____

Voici ma contribution: _____ Chèque _____
BEAUVOIR — C.P. 610 — Sherbrooke Mandat _____
Autre _____

Reçu pour fin d'impôt s.v.p.
Oui Non

UN BON COUP DE COEUR POUR Beauvoir

BINGO 300 triple 3

la tribune

MARATHONS CONSECUTIFS

D'UNE VALEUR DE \$3000 CHACUN

Chaque camelot, dépositaire, ou agent de route motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 14 mars 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 3 BINGOS MARATHONS

VOUS POUVEZ RECEVOIR \$9000 Si le numéro gagnant comporte le chiffre 9.

Ces \$600.00 additionnels seront remis par CKSH TV (canal 9)

"La nuit appelle l'aurore"

"La nuit appelle l'aurore", publié par les éditions Flammarion de Paris est une oeuvre qui est le résultat d'un dialogue entre M. René Huyghe, historien d'art et membre de l'Académie Française, et M. Daisaku Ikeda, Président de la Soka Gakkai Internationale.

Ce dialogue débuta pour la première fois à Tokyo en 1974, puis en 1975 à Paris. Il se poursuivit par un échange de correspondance, sous la forme de questions et réponses, au titre de "Combat pour l'esprit" et fut compilé pour former l'ouvrage actuel.

"La nuit appelle l'aurore" est le quatrième livre d'une série de dialogues que M. Ikeda a eus avec "Les intellectuels d'Europe". Le précédent qui avait été consacré à un échange avec l'historien anglais, Dr. Arnold J. Toynbee, fut publié par les éditions de l'Université d'Oxford.

Ce nouveau livre aborde les problèmes de la crise matérielle, spirituelle et morale de la civilisation contemporaine d'un point de vue historique. De plus, pour aider les contemporains à sortir de cette crise, les auteurs signalent d'une part l'existence de "l'art" et de l'autre, celle de "la religion", deux entités différentes qui se rencontrent pour unir l'Orient et l'Occident.

MARATHON NO 1

MONTANT A GAGNER: \$300.

MARDI, le 17 mars 1981:
I-16, I-24, G-53, O-66, O-67, O-64, O-68, N-43, O-75, N-37, I-21, B-13, N-32, N-41, I-22, I-29,

MERCREDI, le 18 mars 1981:
N-40, N-45, G-51, O-62, O-74, G-60, B-2, G-54, G-52, I-17, B-14, G-58, I-26, B-5, B-9, B-4.

JEUDI, le 19 mars 1981:
G-55, N-33, O-73, G-46, O-72, B-6, B-8, I-20, N-38, B-10, B-12, G-48, I-19, I-23, G-47, N-39

VENDREDI, le 20 mars 1981:
O-71, I-18, B-3, I-25

REGLEMENT:

- Le BINGO 300 Triple est une série de 3 BINGOS MARATHONS successifs dont l'emplacement est de \$300. Si le numéro gagnant comporte le chiffre 9, le montant à gagner sera porté à \$900.00. Ces \$600.00 additionnels seront remis par CKSH TV (canal 9) dans chacun de ces cas, si il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur verte) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 14 mars 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle partant dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier vous devez appeler AVANT MIDI (12h.00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries. Les courses des concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.
- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

64657

Une jeune femme échappe à la mort en sautant par la fenêtre d'une maison en feu

WOBURN — Une jeune femme qui, pour échapper à une mort certaine, a dû sortir de sa maison en flammes en sautant par une fenêtre se remet lentement des graves blessures qu'elle s'est infligées dans sa chute, au centre hospitalier de Lac-Mégantic où elle a été transportée pendant qu'un incendie, vraisemblablement allumé par un court-circuit, dévorait la maison où elle demeurait avec son époux et ses trois enfants.

La jeune femme qui, en tombant sur le sol gelé, s'est fracturée une jambe a tenté, malgré sa blessure, d'alerter un voisin mais, épuisée par l'effort, elle a perdu conscience à une cinquantaine de mètres de sa maison et elle est tombée dans un fossé où elle a été découverte, inanimée, par un autre voisin étonné de voir un épais rideau de fumée dissimuler la maison.

Transportée dans la maison de ce voisin, la jeune femme qui, en se tra-

nant dans la neige, a subi de douloureuses engelures, à cause du vent violent qui balayait la campagne, a été, quelques moments après avoir repris conscience, transportée par des ambulanciers au centre hospitalier de Lac-Mégantic.

L'incendie qui a failli coûter la vie à Mme Denis Roy et qui a rasé la maison, construite en bordure d'une route peu fréquentée, à quelques kilomètres de Woburn, où elle demeurait

a pris naissance vers 12 h. 15, mercredi. Attisées par le vent, les flammes ont envahi avec la rapidité de l'éclair l'immeuble que l'époux de Mme Roy, un éducateur qui exerce sa profession à Lac-Mégantic, avait acquis, il y a quelques années, et qu'il avait agrandi. Lorsque les pompiers sont arrivés sur la scène du drame, la maison de bois n'était plus qu'une masse de flammes et le feu dévorait déjà l'automobile de M. Roy garée à quelques pas de l'édifice.

Les sapeurs que le directeur de la brigade des incendies de Woburn, M. Nil Dumont, était parvenu à rassembler ont réussi, au prix d'efforts surhumains, à empêcher le feu de détruire une remise construite à un jet de pierre de la maison mais ils ont été impuissants à arracher le moindre meuble aux flammes qui ont causé des pertes évaluées à plus de \$45.000.

M. Roy était absent, de même que deux de ses enfants, au moment où l'incendie a pris naissance, et le plus jeune des enfants qui jouait dans la neige, à quelques pas de la maison, a été le témoin impuissant du drame.

Dès que les concitoyens des sinistrés qui ont trouvé refuge chez des parents ont appris la triste nouvelle, une souscription parrainée par le mouvement cursilliste a été mise en branle. La souscription battra son plein, dimanche, alors que les membres du mouvement iront, de porte à porte, recueillir des dons qui seront remis aux sinistrés.

ployés désirent un contrat de deux ans avec indexation, que la direction locale a démontré sa volonté de ne pas négocier les clauses normatives et que celles qui ont été formulées visent à corriger des situations injustes qui prévalent au sein de l'usine, comme le désir d'éliminer des dangers spécifiques non prévus par le caractère général des lois existantes.

Enfin, les employés rappellent que le contrôle et l'avenir de l'usine ne se trouvent pas entre les mains des employés, mais entre celles des propriétaires, grève ou pas. "Avec 90 pour cent de vote pour la grève, conclut M. Sylvain, cela dénote sans équivoque possible le malaise créé par la direction locale".

La lettre a été signée par M. René L. Germain, directeur général des Tapis Venture, qui ajoute aux employés que "l'avenir des Tapis Venture du Canada Ltée est entre vos mains".

Le syndicat, affilié à la CSN, n'a pas tardé à répondre à ce qu'il considère une menace qui perturbe de façon inappropriée le conflit en cours. Le secrétaire du syndicat, M. André Sylvain, a aussitôt expédié à la compagnie une missive dans laquelle il dit que "la raison pour laquelle le bureau-chef et la direction locale ont acheté 250 pieds de terrain (de largeur) à côté de l'usine est pour une expansion et non un déménagement en Ontario". De plus, le syndicat dit savoir que la compagnie a commandé des machines et envisage un agrandissement pour son usine de Drummondville, ce qui, à son avis, apporte un démenti aux rumeurs de fermeture que fait courir la partie patronale.

Dans sa lettre, M. Germain rappelle également les grandes lignes de ce conflit, notamment les offres monétaires de 75 cents pour chacune des deux premières années et de 80 cents pour la troisième. Il soutient également que des concurrents ont signé des conventions collectives avec leurs employés pour les mêmes montants sans avoir recours à la grève. De plus, M. Germain soutient que la CSN a formulé des demandes dans les clauses normatives qui sont au-delà des normes existantes.

Le syndicat répond que les em-

Le Conseil du travail lance un appel au boycottage de la Banque de Commerce

SHERBROOKE — Le Congrès du travail du Canada (CTC) a lancé cette semaine un appel à un boycottage général de la Banque canadienne impériale de commerce qu'elle décrit comme "le plus anti-syndical des cinq grands du monde financier canadien".

Ce boycottage veut protester plus spécifiquement contre le lock-out décrété par la Banque de commerce contre les employés de sa succursale d'East-Angus, à une dizaine de milles de Sherbrooke, depuis avril '80.

Le président du CTC, M. Dennis McDermott, a donné le coup d'envoi à ce mouvement de boycottage. Dans un premier temps, tous les syndicats affiliés au CTC seront invités à retirer leurs dépôts, totalisant 8850 millions, à la Banque de commerce. Par la suite, les membres de ces syndicats seront appelés à faire de même.

Finalement, le CTC demandera au public en général de changer

d'institution "pour démontrer son opposition aux pratiques dégoûtantes de la Banque de commerce". "Nous avons menacé: il est maintenant temps que le CTC et ses affiliés tiennent leurs promesses", a souligné M. McDermott.

Le local 504 de l'Union des employés de commerce, qui regroupe les lock-outés d'East-Angus, avait effectivement demandé au CTC de jeter son poids dans la balance pour un boycottage national.

Le CTC reproche également à la Banque de commerce d'avoir réussi "à révoquer l'accréditation syndicale des succursales qui furent syndiquées après beaucoup

d'efforts". Il ne reste que cinq succursales syndiquées à la Banque de commerce, selon M. McDermott.

Au local 504, on s'est réjoui de l'appui du CTC qu'on avait sollicité. Pour l'instant, il n'y a rien de nouveau dans les rapports avec l'employeur. Un porte-parole de la Banque de Commerce aurait prétendu que cette dernière avait voulu avoir une rencontre de conciliation en janvier, mais qu'elle n'avait pas eu lieu à cause du syndicat. La Banque ne voulait aborder que les questions des conditions de travail en '81 (donc oublier les trois mois de travail de '80) et du retour au travail, a spécifié M. Jean-Guy Provencal, conseiller syndical du 504. Dans un tel contexte où l'employeur mettrait des points importants de côté au départ, la rencontre n'était pas acceptable.

La grève chez Tapis Venture

Des menaces de fermeture

DRUMMONDVILLE (GP) — Hier matin, avec leur enveloppe de paye, les quelque 170 employés de Tapis Venture de Drummondville, en grève depuis lundi dernier, ont reçu une lettre de leur employeur laissant planer une menace de fermeture de l'usine si un règlement n'intervient pas dans une période de temps restreinte.

La lettre a été signée par M. René L. Germain, directeur général des Tapis Venture, qui ajoute aux employés que "l'avenir des Tapis Venture du Canada Ltée est entre vos mains".

Le syndicat, affilié à la CSN, n'a pas tardé à répondre à ce qu'il considère une menace qui perturbe de façon inappropriée le conflit en cours. Le secrétaire du syndicat, M. André Sylvain, a aussitôt expédié à la compagnie une missive dans laquelle il dit que "la raison pour laquelle le bureau-chef et la direction locale ont acheté 250 pieds de terrain (de largeur) à côté de l'usine est pour une expansion et non un déménagement en Ontario". De plus, le syndicat dit savoir que la compagnie a commandé des machines et envisage un agrandissement pour son usine de Drummondville, ce qui, à son avis, apporte un démenti aux rumeurs de fermeture que fait courir la partie patronale.

Dans sa lettre, M. Germain rappelle également les grandes lignes de ce conflit, notamment les offres monétaires de 75 cents pour chacune des deux premières années et de 80 cents pour la troisième. Il soutient également que des concurrents ont signé des conventions collectives avec leurs employés pour les mêmes montants sans avoir recours à la grève. De plus, M. Germain soutient que la CSN a formulé des demandes dans les clauses normatives qui sont au-delà des normes existantes.

Le syndicat répond que les em-

Plus nécessaire de faire bouillir l'eau à St-Gérard

ST-GERARD — L'eau est à nouveau potable à St-Gérard. Un avis en ce sens a été émis par Environnement-Québec afin d'informer la population alimentée par le réseau municipal de distribution d'eau qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Les dernières analyses bactériologiques ont démontré que tout était rentré dans l'ordre. Il a donc été décidé de lever la mesure sanitaire en vigueur depuis le 9 février dernier.

MESSAGE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

SI VOUS VOULEZ EXERCER VOTRE DROIT AU TRAVAIL

Faites-vous connaître!

- Si vous êtes une personne handicapée (femme ou homme)
- Âgée de 16 ans et plus
- Désireuse de travailler
- Avec ou sans scolarité ou expérience de travail

Ce qu'il faut faire:

- Procurez-vous un formulaire aux endroits suivants:
 - centres d'accueil
 - centres hospitaliers
 - organismes de promotion
 - Commission de la santé et de la sécurité du travail
 - à tous les Centres de main d'oeuvre du Québec
 - à tous les bureaux locaux d'aide sociale

• Si vous êtes dans l'impossibilité de remplir ce questionnaire, communiquez avec votre organisme de promotion, avec un Centre de main d'oeuvre du Québec ou avec un bureau de l'aide sociale pour obtenir l'aide nécessaire.

• Pour de plus amples renseignements, appelez Claudette Brunelle, à l'Office des personnes handicapées du Québec: 1-800-567-1465 (sans frais d'appel)

• Une fois le questionnaire rempli, l'envoyer ou le poster au Centre de main d'oeuvre du Québec le plus près de chez-vous.

Office des personnes handicapées du Québec

Gouvernement du Québec Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre



Année internationale des personnes handicapées

CONCOURS "MA PHOTO" GAGNANTS

de la transformation de la photo de M. Joe Clark publiée samedi le 7 mars 1981.



Joe Clark pourrait être l'ombre de Maureen McTeer

Envoi de: Jacqueline Pigeon, 203, rue Laurier, Sherbrooke

\$10.



Joe Clark pourrait être la BEAN du Parti conservateur

Envoi de: M. François Mongeau, 1103, rue Ste-Thérèse, App. 4, Sherbrooke

\$5.



Joe Clark pourrait être Gilles dans les Classel.

Envoi de: Chantal Nadeau, 400, rue Bibeau, Cookshire

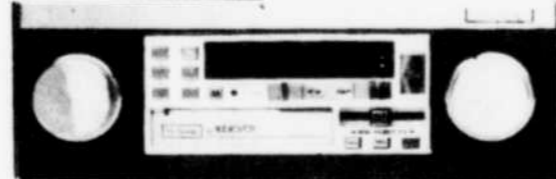
\$5.

andré radio



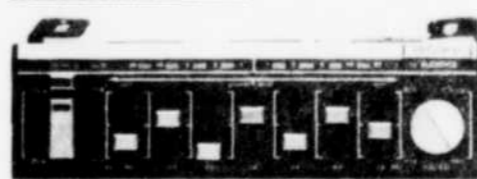
Tu parles d'un changement!

Modèle HCC 1100



AM/FM stéréo, lecteur de cassettes, avance et retour rapide à blocage, affichage digital heure/fréquence, synthèse / exploration / recherche électronique des 12 postes avec mémoire, contrôle de H.P. à 4 voies, 13 Watts

Modèle HCE 707



Égalisateur graphique à contrôle d'amplification séparé, puissance totale de 60 Watts, 7 curseurs pour l'ajustement des fréquences, voyants lumineux de puissance, contrôle de H.P. à 4 voies

Prix régulier \$469.95

Prix régulier \$129.95

Total du prix régulier: \$599.90

PRIX ANDRÉ \$509.90

Prix en vigueur jusqu'au 23 mars 1981

ÉPARGNEZ \$90.

MONTRÉAL

7810 A est, rue Jarry
7865, rue St-Hubert

LONGUEUIL

440 ouest, boul. Curé Poirier

ST-JÉRÔME

977, boul. Labelle

SHERBROOKE

24, boul. Jacques-Cartier nord

TROIS-RIVIÈRES

3035, boul. Royal

QUÉBEC

4900, boul. Pierre Bertrand

L'information à CHLT-TELE 7

Informa Bloc lun. au vend. 16 hres.

Informa 7 lun. au vend. 12 hres. 15

Informa soir lun. au vend. 23 hres.

7 instant sam. et dim. 17 hres. 50

La firme qui réalisera l'étude complémentaire sur le projet de voie rapide sera choisie le 25 mars

THETFORD-MINES (Isp) — C'est le 25 mars que sera connu le nom de la firme qui réalisera l'étude complémentaire sur le projet d'implantation d'une voie rapide reliant directement la région de l'amiante à la route transcanadienne.

L'appel d'offres du ministère des Transports pour l'exécution de cette étude avait pour échéance le 13 mars. Et, le directeur général de la Chambre de commerce de Thetford Mines, M. Jean Paré, a dit avoir appris, de bonne source, que le choix entre les

comité de Frontenac, M. Gilles Grégoire a annoncé que le ministère des Transports avait l'intention de payer le coût de cette étude complémentaire. Cependant, il semble que c'est mardi que le Conseil du trésor doit se prononcer définitivement sur la question. Quoi qu'il en soit, M. Paré pense que si le ministère est allé en soumission, il ne faut plus douter de l'intention de Québec de payer pour cette dernière étude.

Ce dossier de la voie rapide que plusieurs appellent déjà la route 65 a été pris en main par la Chambre de commerce, il y a près d'un an.

Depuis, l'organisme a entrepris une série de moyens de pression dont le plus original est ce déplacement hebdomadaire au bureau du ministère des Transports, à Québec, de deux membres de la Chambre qui vont y rencontrer le fonctionnaire chargé du dossier.

"De plus, raconte M. Paré, près de 10.000 lettres ont été envoyées par des gens de Thetford-Mines et de la région au ministre De Belleval lui demandant d'accorder une attention toute particulière à ce projet qui pourrait assurer le développement économique, si ce n'est la survie même de la région."

Il faut rappeler que si la Chambre de commerce a décidé de piloter ce dossier, c'est que les hommes d'affaires de Thetford Mines sont convaincus que le développement économique d'une région, comme celle de l'amiante est fortement tributaire de la qualité de son réseau routier, car, croient-ils, il influence directement l'implantation et l'expansion d'entreprises et de commerces.

Tout en disant que l'absence d'une route en ligne directe avec l'autoroute 20 est probablement liée au peu de développement de l'industrie touristique, la Chambre croit que déjà différents industries auraient abandonné un projet d'implantation en région après une étude où ils n'ont pu que

constater l'état lamentable du réseau routier.

"Nous croyons d'ailleurs que des industries en place pourraient fermer leurs portes compte tenu de cet état

du réseau routier qui ne fait qu'augmenter leur coût d'exploitation par rapport à d'autres entreprises situées à proximité d'une voie rapide", d'ajouter M. Paré.

Au dire du directeur général de la

Chambre de commerce, la construction d'une telle voie rapide demanderait un investissement de quelque \$36 millions alors qu'une dépense de \$75.000 est prévue pour l'étude complémentaire demandée.

La Chambre invite les candidats à se prononcer

THETFORD-MINES — Les trois candidats en lice dans le comté de Frontenac en vue de la prochaine élection ont été invités par la Chambre de commerce de Thetford-Mines à faire connaître publiquement leur opinion sur le projet de voie rapide reliant la région à l'autoroute 20.

Il faut se rappeler qu'au cours de la dernière année, la Chambre de commerce a piloté en priorité le dossier en vue de la concrétisation du projet de cette voie rapide qui fait l'objet de demande en région depuis près de dix ans.

Dans le questionnaire joint à la let-

tre que la Chambre a envoyée aux trois candidats, il est demandé à chacun si il est personnellement favorable à cette construction et si son chef et son parti appuiera un tel projet.

Par ailleurs, avant d'inviter MM. Marc Bergeron, Gilles Grégoire et

Georges Nadeau à dire s'ils jugent ce dossier prioritaire, il leur est demandé s'ils entendent préconiser la mise en marche de ces travaux dès cette année.

La Chambre de commerce espère recevoir les réponses des trois candidats avant le 24 mars, date à laquelle elle donnera une conférence de presse pour donner le résultat de cette enquête.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

deux entreprises qui auraient présenté une soumission sera connu mercredi. A la mi-décembre, le député du

Chauffeur de taxi assassiné conduit à son dernier repos

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — Plusieurs centaines de parents, amis et bon nombre de chauffeurs de taxi, ont supporté hier après-midi les membres de la famille Gouin dans leur peine lorsque ceux-ci ont porté en terre le corps de M. René Gouin, un homme de 62 ans sauvagement assassiné dans la nuit de vendredi à samedi derniers.

On sait que M. Gouin, un employé de la compagnie de taxis Central de Drummondville, a été retrouvé sans vie vers 16 heures samedi après-midi dans un boisé de Wickham, soit quelques heures après que la famille eut avisé les policiers de sa disparation. Le père d'une famille de dix enfants serait de toute évidence décédé par strangulation et les auteurs de ce meurtre sordide auraient poussé l'au-

dace jusqu'à lui passer sur le corps avec sa propre voiture. Les policiers détiennent d'ailleurs deux suspects dans cette misérable affaire, dont un mineur de 17 ans.

Une imposante foule s'est en effet rassemblée hier à l'église St-Simon de Drummondville-Sud pour rendre un dernier hommage à ce chauffeur de taxi qui ne comptait que des amis à Drummondville. Tous et chacun sem-

blaient profondément attristés par le départ tragique de leur concitoyen, celui qui portait le matricule 44 de la compagnie Central.

C'est le curé de la paroisse St-Simon, Gérard Laplante, qui a chanté le service funèbre. Dans son message à la famille et toute l'assistance, il a tenté d'atténuer la haine qui pouvait s'être installée dans leur cœur et a dans ce sens invité les gens à tenter de créer un renouveau chrétien.

"Laissons à la justice humaine la tâche de juger les auteurs de ce triste décès. Essayons plutôt de tenir un langage chrétien de compréhension et de pardon qui l'emportera finalement sur le langage émotif causé par cet événement, langage qui pourrait nous

amener à la haine et la violence," de dire le curé de St-Simon.

L'abbé Laplante a également laissé quelques réflexions en rapport avec la déchéance de la société qui trop souvent perturbe notre quotidien.

"Il nous y aller d'une prise de conscience collective pour remédier à la situation afin de rendre notre société plus humaine et plus chrétienne. Si nous voulons éviter d'autres crimes semblables, c'est à nous de refaire le vrai sens de la vie," a-t-il dit notamment.

Il a terminé par ses paroles à la famille: "Le départ de votre être cher affecte tout le monde, mais réjouissons-nous à l'idée que nous le rejoindrons un jour dans une nouvelle vie où nous serons parfaitement heureux."

Mentionnons finalement que le corps de M. René Gouin a été porté au cimetière St-Pierre où furent prononcées les dernières oraisons.



Une foule imposante composée de parents, amis et bon nombre de chauffeurs de taxi ont assisté hier aux funérailles de M. René Gouin à l'église St-Simon de Drummondville-Sud. La tristesse marquait les visages de tous et chacun.



Le visage fortement marqué par la douleur, Mme Germaine Gouin arrive à l'église où le curé Gérard Laplante a célébré le service de son époux.

Une quarantaine de collègues accompagnaient le convoi funèbre

DRUMMONDVILLE (RJ) — Une quarantaine de chauffeurs de taxi, dont certains venaient de Montréal et

Ces chauffeurs étaient évidemment très affectés par le départ d'un des leurs dans des circonstances morbides. Quelques-uns étaient même fortement indignés par le triste sort qu'a connu M. Gouin.

"On est à la merci de ces situations et qui sait lequel de nous sera la prochaine victime."

Il n'y a rien qui nous protège dans de tels cas. Le pire, c'est qu'aucune solution n'a encore été trouvée pour remédier à ces affreux meurtres," de confier M. Lionel Côté, directeur de la compagnie de taxis Lasalle de Montréal.

A ses côtés, M. François Racicot de la même compagnie, a en quelque

sorte blâmé le gouvernement dans ce genre d'affaires.

"Juste à Montréal, les compagnies de taxis rapportent plus de \$100.000 par année au gouvernement et en retour, on ne nous offre aucune forme de protection. Il faudrait à mon avis que le gouvernement engage quelqu'un de compétent dans ce domaine, quelqu'un qui verrait à établir un système de sécurité pour les chauffeurs de taxis."

S'il ne peut le faire, il faudrait alors laisser les compagnies aux autorités municipales de chaque ville. En somme, notre protection, il faut la faire nous-mêmes si on veut gagner notre pain," a dit M. Racicot, un ancien policier.

Jeux du Québec: pas de déficit

par Doris Giroux

VICTORIAVILLE — Le maire de Victoriaville qui était le conférencier invité au dîner de la Chambre de commerce hier, a déclaré que ce serait prématuré que de fournir un bilan financier sur les Jeux; "mais je vous garantis qu'il n'y a pas de déficit."

"Je ne peux pas vous donner des chiffres par-

ce que les rapports ne sont pas complétés et je pourrai me voir dans l'obligation de corriger

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

des données communiquées prématurément.

Cependant je peux vous confirmer que nous avons atteint notre objectif d'autofinancement ce qui signifie qu'il n'y aura pas d'incidence sur les finances de la ville"

M. Caron a rappelé que les prévisions budgétaires de la Finale des Jeux du Québec à Victoriaville étaient de



Robert Caron

\$650.000. Le tiers de ce montant était financé sous forme d'une subvention par Québec; le deuxième tiers par des commandites provinciales sollicitées par la Société des Jeux et finalement le dernier \$200.000 a été amassé chez nous grâce à des commanditaires locaux et à la population.

Ligne de piquetage au CLSC en faveur de la préservation de la confidentialité des dossiers

PLESSISVILLE (DG) — Une cinquantaine de personnes comprenant des délégations de Fortierville et de St-Ferdinand ont répondu à l'appel du comité des usagers pour la préservation des droits à la confidentialité et ont participé à une ligne de piquetage pendant trois heures au CLSC de l'Érable, à Plessisville.

Devant un tel succès le comité des usagers pour la préservation des droits à la confidentialité s'interroge sur l'opportunité de transformer le comité provisoire en comité permanent. Une décision en ce sens devrait être prise d'ici peu.

Le comité des usagers pour la préservation des droits à la confidentialité s'est spontanément formé après au jugement déclaratoire rendu par Me Vincent Masson, juge de la cour Supérieure. Le comité se compose de personnes qui ont suivi avec intérêt le débat opposant le CLSC de l'Érable à

Lucie Lambert et portant sur la confidentialité des dossiers.

Une des instigatrices du comité, Denise Fournier, a souligné en conférence de presse que plusieurs se demandent ce qui se passe au CLSC de l'Érable.

"Pourquoi, un bon matin de janvier 1980, le directeur général du CLSC de l'Érable, M. Jean Fusey, décide-t-il qu'il ne peut plus administrer s'il n'a pas le nom des bénéficiaires du service d'auxiliaires familiales? Pourtant, jusqu'à cette date, il avait réussi, semble-t-il, à administrer même en ne connaissant pas ces noms."

"Ou bien serait-ce qu'actuellement aucun CLSC du Québec ne serait bien administré, du fait qu'aucun directeur-général n'exige d'avoir en sa possession le nom des individus ou familles bénéficiant du service d'auxiliaires familiales?" de poursuivre le comité.

"En tant qu'usager du CLSC de l'É-

nable, nous nous sentons actuellement menacés dans le droit que nous

croions avoir de recevoir des services publics sans contrainte ni contrôle de notre vie privée."

Victime identifiée

DAVELUYVILLE (DG) — La Sûreté du Québec poste d'Arthabaska a révéillé hier matin l'identité de l'ingénieur allemand qui est décédé à la suite d'un malencontreux accident sur la Transcanadienne, à la hauteur de Daveluyville. Il s'agit de M. Helmut Luken qui était de passage au centre du Québec pour affaire.

La Sûreté du Québec a précisé hier matin que la neige et les rafales étaient responsables en bonne partie de la tragédie qui s'est déroulée vers 16 heures mercredi après-midi. Selon le rapport rendu public hier M. Helmut Luken a été coincé entre un ca-

mion de touage et un lourd véhicule.

Le véhicule où prenait place la victime a fait embardée sur la Transcanadienne à la hauteur de Daveluyville. Une remorque a été envoyée sur les lieux et pendant qu'on procédait au touage du véhicule un autre camion qui amorçait une manoeuvre de dépassement a percuté l'auto remorquée. M. Luken a été écrasé sous le choc.

Les deux compagnons de la victime, deux montrealais, qui regardaient la manoeuvre s'en sont tirés indemnes. M. Luken a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où on a constaté son décès.

CAMELOTS DEMANDES



La Tribune cherche des étudiants ou étudiantes pour distribuer le journal

LE MATIN

Régions de
Drummondville 478-1328
Thetford 338-4695
Victoriaville 758-8777

Faites des profits intéressants, soyez votre propre patron.

CHLT-TV

Avous gens de chez nous



Le Maire, Monsieur Laurier Denis et son épouse, ainsi que le Chanoine Aimé Doyon, nous racontent la petite histoire de Saint Gérard, paroisse fondée en 1905.



La danse est à l'honneur avec ce quatre par quatre sur la musique de Gilles Poulin accordéon-pitons, Réal Poulin à la contrebasse et Adélaré Roy à la guitare.



Madame Jacqueline Roy nous entraîne à Saint Gérard de Wolfe sur les airs d'une chanson qu'elle a composée et qu'elle interprète gaiement.



Monsieur Bilodeau s'entretient avec Monsieur et Madame Amable Lebrun, âgés respectivement de 83 et 81 ans, mariés depuis 58 ans, les doyens de Saint Gérard...



Monsieur Raynald Doyon présente les Filles de par chez nous... les filles de Saint Gérard comté de Wolfe.

SOIRÉE CANADIENNE

Samedi 21 mars 1981 19 heures
Saint Gérard comté de Wolfe



En plus d'être un excellent gigueur, le jeune Joël Roy, âgé de 15 ans, est également accompagnateur au piano.

CHLT TÉLÉ 7

Arts et divertissements

"Tout ça pour des guenilles": une grande fête pour petits et grands

C'est à une sorte de grande fête populaire pour enfants mais aussi pour les grands que convie le groupe étudiant sde l'Option-théâtre de l'Université de Sherbrooke avec la présentation de sa pièce *Tout ça pour des guenilles*.

Ecrit par un espagnol du nom de Jorge Gajardo et adaptée par le québécois Claude

Poissant, cette création sera présentée en grande tournée régionale à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 10 avril prochain dans plusieurs villes des Cantons de l'Est.

Selon Daniel Richard et Denis Caron qui travaillent à l'équipe d'animation pour la pièce, ce spectacle en est un d'animation pour enfants mais il saura aussi grandement intéresser les parents et les adultes. "Cette pièce est un peu une façon de les réunir, de susciter une sortie à deux, explique Daniel."

Car, au niveau de son contenu, la pièce veut apporter une réflexion sur le partage, l'entraide, l'esprit de collectivité à développer, à partir du cas de deux fillettes, l'une riche et l'autre pauvre qui se disputent une poupée. On ne parle cependant pas de

morale mais plutôt d'une espèce de prise de conscience.

D'ailleurs, il semble que la pièce saura garder tout particulièrement l'attention des enfants puisqu'elle fait appel à des chansons, de la musique, des masques et des marionnettes qui viendront incarner plusieurs personnages.

Ainsi, grâce à des jeux comme le jeu de confiance, la confection d'une poupée et devine mon histoire, les enfants ont été préparés à une meilleure compréhension de la pièce tout comme ils ont eu l'opportunité d'exprimer leur sensibilité et leur personnalité par le biais de leur corps et de leur voix.

Cette pré-tournée s'est effectuée dans neuf écoles de la région et celles-ci recevront, au cours des prochaines semaines, le spectacle *Tout ça pour des guenilles*.

Ainsi, le spectacle visitera Johnville, Martin-

ville, St-François Xavier de Brompton, Ascot Corner, Bromptonville et Waterville. De plus, la pièce sera présentée les dimanches 22 et 29

mars et 5 avril au sous-sol de l'église Christ-Roi de Sherbrooke (rue Brooks) à compter de 14 heures et est ouverte gratuitement.

Menu artistique

Ce soir, à 19 h 30 et 21 h 30, Cinémafeus présente à la salle Maurice O'Bready la comédie de Woody Allen *Prends l'oiseille et tire-toi* mettant en vedette Allen et Janet Margolin. Le réalisateur présente ici une satire des films policiers américains.

Ce soir, à 20 heures, au casse-croûte du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Sherbrooke, présentation de la pièce *De plus en plus belle* dans le cadre de la semaine de l'environnement. La pièce sera suivie d'un spectacle offert gratuitement par le chansonnier Raymond Lévesque.

Ce soir (et demain soir), à 20 h 30, à la petite salle du pavillon central de l'Université de Sherbrooke, le théâtre de la Poursuite présente sa création *Entre le temps et l'attente*, une fable satirique traitant du mouvement dans la vie des gens.

Ce soir (et demain soir), à 20 h 30, au Théâtre Centenaire de l'Université Bishop's, les étudiants du département de théâtre de l'Université présentent la pièce *The Hostage* mise en scène par Jake Roberts. En plus de fournir un commentaire plein d'esprit et souvent profond sur les relations anglo-irlandaises et sur les Irlandais eux-mêmes, cette pièce constitue un excellent divertissement.

Ce soir à 20 heures 30, au centre culturel de Drummondville, l'une des chanteuses populaires les mieux connues, Nanette Workman, présente son dernier spectacle intitulé "Chaude" et des extraits de son dernier disque.

BELVEDERE 1
Tél: 562-3969 7H TOUS
L'AVARE 8H50
De Molière, Louis de Funès
"L'HOMME A TOUT FAIRE"
7H
BELVEDERE 2 Tél: 562-3969
XANADU 9H15 TOUS
"LOUPS DE HAUTE MER"
9H30 63901

THEATRE DE L'ATELIER
DÉPARTEMENT DE THÉÂTRE
SHERBROOKE

21^e SAISON \$5.00
seulement pour devenir membre du théâtre de l'Atelier pour la saison 1981. Vous économiserez **40%** et plus sur le prix d'entrée avec votre carte de membre.
FRONTEZ VOTRE CERVEAU EN REGARDANT TOUT AU THEATRE DE L'ATELIER
C.P. 211, Sect. Jacques-Cartier
Sherbrooke, J1J 1Y2
INFORMATIONS: 1 819 563 1778
COMMANDEZ PAR
MARCEL VIGNEAU
COUREURS D'ASSURANCES
1850 KING OUEST, SHERBROOKE
566-2444 J1J 2C3

ECKANKAR
présente une conférence
LE MONDE DU REVE
A la polyvalente Le Ber
(Entrée du débarcadère)
Dimanche, 22 mars 1981
à 20h.00
BIENVENUE A TOUS

ERABLIÈRE S.E.P. INC.
BAR-SALON BROADWAY S.E.P.
Musique par PINK PANTER (anciennement les Gémoux), du mardi au dimanche, dimanche après-midi et soir.
Programme d'amateurs le samedi soir animé par Yvan Bolduc.
PARTIE DE SUCRE
à tous les dimanches après-midi de 1h à 5h
Repas de la cabane de 11 hres à m. à 7 hres p.m.
Réservez tôt pour associations; ou groupes en tout temps.
Noces, showers, après-funérailles, etc.
CHEMIN ASCOT, 566-4533

LA VIOLENCE, LA TORTURE ET LA CORRUPTION RÉGNAIENT À L'INTÉRIEUR DU PEN. UN SEUL HOMME POUVAIT-IL CHANGER TOUT CELA ?
ROBERT REDFORD
BRUBAKER
en Version Française
LA BANDE DES QUATRE cinéma de paris

FLORIDE DELRAY BEACH
2 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles de bain, garage, cour intérieure parfaitement paysagée, accès à la piscine, tennis, golf.
Prix à discuter.
Disponible du 21 mars au 11 avril et du 1er juin au 11 juillet.
NORMAND ROY
TEL: 567-9513

AU VIEUX POÊLE RESTAURANT
Sortie 118 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, direction Orford
Réservation: Tél: 843-6442
TABLE D'HÔTE du vendredi au dimanche
Dinde de saumon, sauce hollandaise \$7.95
Sauté de veau à la crème \$8.50
Médailon de bœuf au poivre vert \$9.50
Complément: soupe, bar salade, breuvage
Licence complète. Air climatisé.

ATTENTION NOUVEAUTE ATTENTION
RÉOUVERTURE DU CROQUE BEC
le restaurant par excellence, dont l'accueil chaleureux et la qualité en font la renommée.
Venez déguster tout particulièrement notre mets québécois, le délice de notre maison.
Chez CROQUE BEC, on récompense spécialement votre encouragement. **VENEZ ET CONSTATEZ!**
Ouvert pour les déjeuners: 9 a.m. 7 jours par semaine
Fermeture 10 p.m.
Situé à St-Elie d'Orford, Rte 220, Tél: 563-2979, 4 milles du Carrefour de l'Estrie

CAFÉ AUX LIVRES
66, rue Alexandre, Sherbrooke
tél. 566-7990
Une librairie spécialisée dans le livre usagé et le livre en solde
MAINTENANT OUVERT SUR DEUX ÉTAGES
De nombreux spéciaux d'ouverture:
20% sur les bandes dessinées et les livres neufs
50% à 80% sur le livre en solde
CAFÉ GRATUIT

LILY TOMLIN "THE INCREDIBLE SHRINKING WOMAN"
Cinéma CAPITOL 59 King est 565-0711
Horaires: Flash Gordon: 7:30
The Incredible 9:36
FACILITES DE STATIONNEMENT

BRASSERIE La Seigneurie
14, rue Léger, Sherbrooke
SPECIAUX DU MOIS
Steak Spencer \$4.95
Escalope de veau \$4.45
Côte de bœuf au jus
Lundi et mardi soir
Steak au poivre \$6.25
Spécial du samedi soir \$8.75
Du nouveau au **DISCO CLUB LE BOUCHIER** avec PIERRE
Pour une toute nouvelle ambiance!
Salle disponible pour réceptions.
Réservations: 567-8515

Cathy, fille Soumise...
son seul défaut Elle est insatiable!
Lily l'insatiable
3e film: "Projection spéciale"
Cinéma CAPRI
63 rue KING Ouest 566-0330
Horaires: semaine 7:00 - 8:25 - 9:40
dimanche continué à partir de 12:45

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boulevard Portland, SHERBROOKE tél. 565-0386
des gens Comme les autres
Il y a les films que l'on regarde et ceux que l'on ressent.
CINEMA (1) "Harold et Maude": 7.15
"Gens comme les autres": 8.55
The Power Behind The Throne **POUR TOUS**
JANÉ FONDA
LILY TOMLIN
DOLLY PARTON
CINEMA (2) 7.00 - 9.00
MICHEL SERRAULT UGO TOGNAZZI
LA CAGE AUX FOLLES II
"Cage 11": 6.20 - 9.55
"Silence mon amour": 7.55

UNIQUE!
BANQUETS ET RECEPTIONS
SALLE SUPER DE LUXE ATOUR D'UNE PISCINE INTERIEURE ET FOYER SUR LE LAC MEMPHREMOGOG
POUR RENSEIGNEMENTS: DENYSE BRANDT **843-3313**
CABANA-LODGE
ET SON MOTEL
1460, Main ouest, Magog, J1X 2B6

Sons et Brioches 22 mars
Troupe Dancemaker
(danse moderne)
DERNIER SONS ET BRIOCHES DE LA SAISON
Présenté par les Jeunesses musicales
Beignets et café seront servis, seulement avant le concert.
Admission Adultes: \$1.00
Enfants: 50¢

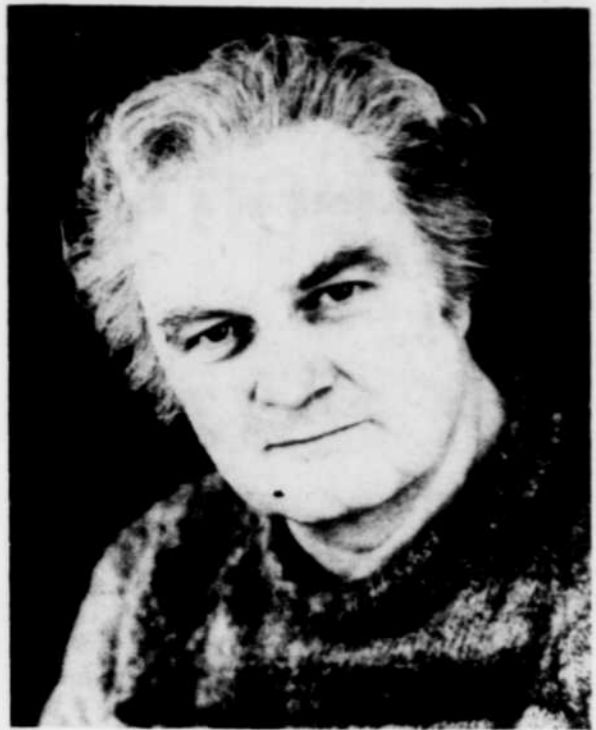
BAR SALON ALOE INC.
DIMANCHE CONCOURS D'AMATEURS
PREMIERE FINALE avec Raoul Richard à partir de 16h. Bienvenue à tous les amateurs!
Grand TOURNOI DE BILLARD le 4 avril.
5790, boul. Bourque
864-4241
Jeudi au dimanche.

LA BRASSERIE BOUSTIFAILLE
455, King est, Sherbrooke
LE FESTIVAL DE L'ERABLE
du 9 au 28 MARS
SOUPER CABANE A SUCRE de 17 h à 22 h seulement
AU DEUXIEME le groupe «Partance»
★ Bertrand
★ Marie-France
★ Bobinette
Merc. pu. ven. samedi

FM 106,1 LA RADIO ACTIVE DE L'ESTRIE CMO

Jon Vickers: un ténor "grand comme la mer"

AFP - L'expression a été employée par un cri-



John Vickers

puis plusieurs générations, est anglo-irlandaise. Et Jon n'est que le diminutif de Jonathan... Avec un large sourire, il ajoute: "Peut-être est-ce aussi parce qu'on me trouve une vague ressemblance avec Jean-Paul II".

Ce qui est certain, c'est que Jon Vickers est un homme qui aime la nature, la vie simple et saine. Ses périodes de détente, il les passe auprès de sa femme, aux Bermudes. (Mme Vickers est bermudienne), et de sa plus jeune fille, âgée de 16 ans, la seule de ses cinq enfants qui vive encore au foyer familial. Lui-même appartenait à une famille de huit enfants, tous des garçons.

Il a vécu toute son enfance dans sa ville natale de Fort Albert, dans le Saskatchewan, et c'est dans la chorale de sa paroisse protestante qu'il a eu la révélation de ses dons vocaux: "Je

n'ai pas choisi de faire une carrière de chanteur: c'est le pasteur qui a poussé mes parents à me faire donner des leçons de solfège et de chant".

S'il est entré au Conservatoire à 22 ans "pour voir", et "un peu pour s'amuser", il a aussi travaillé pendant trois ans dans une entreprise commerciale "parce qu'il faut bien gagner sa vie".

Il étudia ainsi jusqu'à l'âge de 30 ans tout en donnant de temps à autre des récitals. Et, parce qu'il "déteste la médiocrité" et que "ce

qu'il fait, il veut le faire bien", il attendra d'être en pleine possession de son "métier" pour accepter un rôle complet dans une représentation d'opéra.

Sa véritable carrière commence ainsi en janvier 1957, et très rapidement, compte tenu de ses capacités vocales et

de sa robustesse physique, John Vickers délaie les rôles de "ténor lyrique".

tique: "grand comme la mer". Jon Vickers venait d'interpréter à Paris, sur la scène de l'Opéra, le rôle de Peter Grimes, dans l'opéra de Benjamin Britten. Peter Grimes: un pêcheur de la côte du Suffolk, à l'est de l'Angleterre. Un homme solitaire, renfermé, farouche, - et pour sa bizarrerie même, en butte à l'hostilité sournoise des habitants du village.

La mer est constamment présente dans l'opéra de Benjamin Britten. Elle est la seule vraie amie de Peter Grimes, et son seul refuge. Et lorsqu'il sera finalement poussé à suicide par la malignité publique, c'est en faisant volontairement couler sa barque au large du port qu'il choisira d'échapper à ses persécuteurs.

C'est, en effet, avec Jon Vickers, l'idée d'immenité, de puissance, de vastitude, qui s'impose.

Cet homme grand et fort, au large thorax, à la mâchoire volontaire, au front haut, couronné aujourd'hui de cheveux déjà blanchissants, porte en lui la sérénité des êtres que rien, semble-t-il, ne saurait ébranler. Les yeux bleus ont une grande douceur. Le sourire est paisible, affable.

"On a dit parfois que j'étais Canadien d'origine polonaise parce que mon prénom est Jon et non John, explique-t-il. En réalité, ma famille, établie au Canada de-

En spectacle avec **J'en ris** à la salle Maurice O'Bready du Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke

LA COMPAGNIE DE DANSE BALLESTRIE

Le dimanche, 22 mars, à 20h30
Billets en vente: \$3.00 et \$4.00

La Falaise St-Michel
L'assiette du Capitaine ou Pré-Marée Géante
pour 2 personnes \$30.
A l'occasion de la St-Patrice
du mardi 17 mars au samedi 21 mars
Table d'hôte midi et soir
Musique et ambiance irlandaises.

100, rue Webster - Centre-ville Sherbrooke
(3e étage du stationnement municipal)
Pour réservation: 567-6339

KINÉMA 23-24 mars

CINÉMAFEU 19-20 mars

3 CÉSARS

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SECOND RÔLE FÉMININ

GILLES BÉRIALTY présente
ISABELLE HUPERT
JACQUES DUTRONC
NATHALIE BAYE
UN FILM COMPOSÉ PAR JEAN-LUC GODARD

SAUVE QUI PEUT LA VIE

19 h 30 et 21 h 30

ENFIN EN FRANÇAIS
"Follement drôle!"
Le triomphe de la folie!
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
avec WOODY ALLEN et JANET MARGOLIN

HOTEL BROMPTON
2 St-Joseph, Bromptonville 846-2715

ORCHESTRE POPULAIRE
"LEON ET SES COMPAGNONS"

Vendredi et samedi
20 et 21 mars
SALLE DE RECEPTION
ENTRÉE LIBRE

Rendez-vous à ne pas rater... VENTE SOLDE DE PRINTANIERE

- TABLES TOURNANTES
- ENREGISTREUSES
- AMPLIFICATEURS
- SPECIAUX SUR CASSETTES
- BASF - MAXELL
- DISQUES A GRAVURE DIRECTE
- SYSTEME COMPLET

Technics

TEAC

CONSULTEZ DES PROFESSIONNELLS

Salon du Stéréo

910, KING O., SHERBROOKE
466, MAIN O., MAGOG

VIDEOTECH

SELECTION DE QUALITE TELLE QUE:

KARMAN / KARDON, LUXMAN, SAE, TEAC, NAKAMICHI, JBL, SPENDOR, CELESTION, IMF, LASER, ADVANCE, ORACLE, MICROSEIKI, ADC, TECHNICS, SHURE, AKG, PICKERING.

LIQUIDATION FINALE

Dernière chance \$75,000. à liquider.

SE TERMINE SAMEDI, 21 MARS A 5 H.P.M.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE et COMPTOIRS DE MAGASIN.

VENTE DE FAILLITE de **Les Entreprises Galipeau Musique** de Montréal

CHLT sur les lieux

master charge THE INTERBANK CARD

VISA

29 GUITARES
Certains modèles à partir de \$39⁹⁵

MUSICIENS! AMPLIFICATEUR V.T.
200 watts Rég.: \$1495. **\$750⁰⁰** COMPLET
MOITIE PRIX

15 ORGUES
(avec garantie du manufacturier)
44 notes, 2 claviers, pédalier, rythmes et accords automatiques.
Rég. \$2395.
PRIX DE FAILLITE \$1495.
Economie de \$900.

12 ORGUES
de \$49.00 à \$600.00
FAITES VOTRE OFFRE!
Lot de GUITARES ELECTRIQUES à DEMI PRIX

Arrivez tôt!
40% 50% 70% de rabais
Prix imbattables!

50% sur équipement d'éclairage pour orchestre et salle de danse

DISQUES-CASSETTES
Rég. 7.98
Spécial **2.98**

TOUT DOIT ETRE LIQUIDE
Dernière chance!

Centre d'Achats King
(près du Dominion)
2227, rue King, Sherbrooke
TOUT DOIT ETRE LIQUIDE POUR SAMEDI 21 MARS, 5 H.P.M.

Vivre en 81

Les étudiants de l'Université soulignent la semaine de l'environnement par une exposition

SHERBROOKE — Dans le cadre de la semaine de l'environnement, les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont monté des kiosques de diverses natures dans le hall de la faculté des Sciences de l'éducation.

Toutes les facultés participent à cette exposition organisée par l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke, qui d'ailleurs a accordé au projet une subvention de \$800. Un autre montant de \$400 a été accordé aux exposants par le projet Milieu de l'Université, dont les fonds viennent dans une proportion d'une demié des Services aux étudiants et une demié de l'A-

FEUS. La vente de macarons a aussi permis la tenue de cette exposition.

L'événement a pour but de sensibiliser la population à la nécessité de protéger l'environnement et de la renseigner sur les éléments de solutions qui existent à l'heure actuelle.

L'exposition a été inaugurée hier et elle ouvrira aussi aujourd'hui, de 13h30 à 21h30, samedi, de 10 heures à

21h30 et dimanche, de 10 à 16 heures. En plus des étudiants, le ministère de l'Environnement présente un kiosque, ainsi que la librairie Boule de neige et les magasins et coopératives naturistes.

Les kiosques de la librairie et du ministère de l'Environnement présentent des livres, des documents et des feuillets d'information portant autant sur les ressources et le nucléaire que sur le jardinage et le camping.

Au kiosque de l'alimentation, où l'hôtesse dit que le premier lieu de l'environnement est le corps humain, on pré-

sente des aliements naturels en expliquant la nature et les propriétés.

Les kiosques des étudiants portent tous sur des aspects scientifiques touchant l'environnement, à l'exception de l'un d'eux, qui s'adresse aux enfants surtout et donne une note humaine à l'exposition: on y trouve des dessins d'enfants qui reflètent la perception qu'ont ces enfants de leur environnement. On y trouve aussi un photo-montage, puis un enregistrement dans lequel des enfants livrent leur point de vue, plutôt pessimiste de l'environnement de demain. Incidemment, samedi et dimanche seront les journées consacrées plus particulièrement aux enfants, qui seront appelés à peindre des dessins.

Parmi les kiosques scientifiques, l'un donne un aperçu des usines de traitement des eaux, un autre explique les

conséquences de l'utilisation d'insecticides chimiques et présente des alternatives, un troisi-

me présente la récupération du papier, du verre, du plastique et des boîtes de conserve, un

autre encore explique en quoi consiste la télétection à l'infrarouge, un autre explique les

suites d'un déversement de pétrole, un avant-dernier sensibilise aux dangers des pluies acides et un dernier présente l'eau comme milieu de vie.

Les kiosques sont présentés par des étudiants qui connaissent très bien leur matière et qui savent donner moult explication aux visiteurs.



(Photo La Tribune par Claude Poulin) Les kiosques de l'exposition des étudiants sur l'environnement présentent divers aspects des problèmes de l'environnement et donnent des éléments de solution.

Les modifications à l'âge requis pour être admis à l'école ne règlent pas tout

SHERBROOKE — "Il faut conclure que, pour économiser cette année, le ministre Laurin est prêt à payer plus cher, à compter de l'an prochain."

Telle est la remarque de M. René Mercier, organisateur de la campagne "Objectif 31 décembre", qui a obtenu par ses pressions que le ministère de l'Éducation reporte au 31 décembre la date limite où l'enfant doit avoir atteint l'âge requis pour entrer en classes.

M. Mercier note toutefois que la décision du ministre Laurin de procéder à ce changement par étapes ne règle pas tous les problèmes. Des enfants auront ainsi la chance d'entrer en première année, mais sans

avoir connu la maternelle et d'autres enfants rateront leur entrée en classes pour une différence de quelques jours (voir le tableau ci-dessous).

M. René Mercier s'interroge sur la justification du geste de Québec quand M. Laurin l'explique par les compressions budgétaires de cette année: "Il en coûtera \$24 millions répartis sur trois ans, dit M. Mercier, tandis qu'il en aurait coûté \$20 millions pour procéder au changement en une seule année".

Les interrogations de M. Mercier portent aussi sur l'importance de la maternelle, dont cer-

tains enfants seront privés vu la décision du ministère de l'Éducation de procéder au changement de la date d'inscription en trois phases consécutives.

M. Mercier demande au ministre Laurin de répondre clairement à ces questions pour permettre à la presse québécoise de clarifier cette situation pour le bénéfice des parents concernés et des commissions scolaires. "Dans le cas où tel communiqué, dit M. Mercier au ministre, ne vous semblerait pas nécessaire, j'espère que vous daignerez à tout le moins répondre à ma lettre."

Ronald Fortier
GEMMOL. DROISTE
CENTRE-VILLE
43, Wellington nord
Sherbrooke - 563-8480

BAGUES DE DIAMANT
COLUMBIA

UNE ENTREPRISE QUI PREND BIEN SOIN DE VOS PLANCHERS

Vente de tapis, tuile, marqueterie, prélat, installation par des experts.

Département de Tapisserie complet

Armstrong
boutique du couvre plancher

Nettoyage à la vapeur de tapis et meubles rembourrés

TAPIS V.N.

"TOUT UN PHÉNOMÈNE"

1495 King est, Sherbrooke 563-4736

DEFILE DE MODES
présenté par les boutiques

LES BOUTIQUES et **Newport**

MERCREDI, 25 MARS 1981, 8h. p.m.

SALLE D'ARMES
au **LE BARON, Sherbrooke**

Vins et fromages seront servis.

Profitez de cette occasion pour venir admirer notre collection PRINTEMPS-ÉTÉ '81

Bienvenue à tous.

Plaza Rock Forest
564-6664

Plan mise de côté.

en mars

chez **décor n.w.** 156 Wellington nord au centre-ville, Sherbrooke

VENTE MEUBLES

HORLOGES — LAMPES
CADRES — BIBELOTS
TAPIS

MARCHANDISE EN MAGASIN

REDUCTIONS DE **15%** à **30%**

décor n.w. Membre **expansol** Centre-ville

Du **12 mars** au **31 mars** 1981.

DÉPOSITAIRE
Admiral

LES MEUBLES

Tousignant & Boudreau inc.

...TOUJOURS MOINS CHER!



1279, RUE GRÉGOIRE, (Via boul. Bourque)
ROCK FOREST, QUÉ. / 565-7515

SUGGESTION POUR
Futurs Mariés '81
UN ENSEMBLE
CANADIEN en PIN
3 PIÈCES / 10 MORCEAUX



TABLE &
4 CHAISES
STYLE
"COLONIAL"

SUGG. \$ 269.95 \$ **249.00**



CHAISE
BERCANTE
CUIRETTE & TISSUS

SUGG. \$ 79.95 \$ **49.00**



FAUTEUIL
BERCANT ET
INCLINABLE

SUGG. \$ 189.95 \$ **115.00**



SOFA -
LIT
EN TISSUS
AVEC MATELAS

SUGG. \$ 319.95 \$ **239.00**



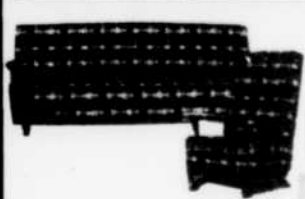
COMMODE

4 TIROIRS
SUGG. \$ 79.95 \$ **59.00**



ENSEMBLE
LIT
"CONTINENTAL"
39" AVEC PATTES

SUGG. \$ 129.95 \$ **89.00**



SET DE SALON
2 MORCEAUX
DIVAN-LIT
BERCANTE

SUGG. \$ 279.95 \$ **189.00**



LAVE-
VAISSELLE
ENCASTRÉ
"ADMIRAL"

SUGG. \$ 449.95 \$ **369.00**



SET DE SALON / 2 MCX
DIVAN & CHAISE
(BERCANTE & PIVOTANTE)

SUGG. \$ 479.95 \$ **339.00**



MISE DE CÔTÉ
SANS FRAIS

JUSQU'À LA LIVRAISON (en 1981)

LIVRAISON
GRATUITE

DANS UN RAYON DE 100 KM

POUR D'AUTRES
AMEUBLEMENTS EN SPÉCIAL
SURVEILLEZ LES
PROCHAINES PUBLICATIONS



CUISINE

- 5 MORCEAUX
- TABLE RONDE / RALLONGE 18"
- 4 CHAISES AVEC BRAS
- Signé "THIBAUT"

SALON

- DIVAN & FAUTEUIL
- COUSSINS REVERSIBLES
- Signé "SHERMAG" (Sherbrooke)

CHAMBRE

- BUREAU TRIPLE AVEC MIROIR-
HUCHE • CHIFFONNIER À 5 TI-
ROIRS • LIT (TÊTE & PIED) 54"/60"
- Signé "THIBAUT"



PRIX SUGGÉRÉ \$ 3,399.00
Spécial \$ **2,399.00**

VOS TECHNICIENS-VEDEURS EN AMEUBLEMENT:



LÉO-PAUL
TOUSIGNANT, prop.



GUY
TOUSIGNANT



FLORIAN
BÔROUE



TED
BEAULIEU



SERGE
BOUDREAU



PAUL
BOUDREAU, prop.



POÊLE

"ADMIRAL" / 76.2 cm.
AUTOMATIQUE
PORTE FUMÉE NOIRE

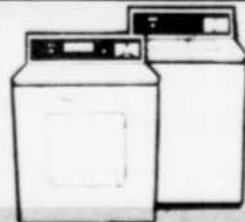
SUGG. \$ 579.95 \$ **459.00**



REFRIGÉRATEUR

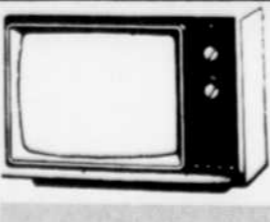
"ADMIRAL"
2 PORTES / SANS GIVRE

SUGG. \$ 659.95 \$ **549.00**



LAVEUSE
SÈCHEUSE
"ADMIRAL"

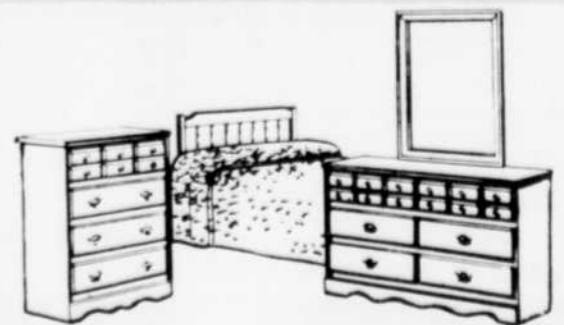
SUGG. \$ 889.95 \$ **695.00**



T.V. COULEUR

"ADMIRAL" / 20"
SERVICE INCLUS
(3 ANS)

SUGG. \$ 589.95 \$ **455.00**



SET DE CHAMBRE

3 MCX / "COLONIAL"

SUGG. \$ 429.95 \$ **299.00**

SANTERRE



PHARM-ESCOMPTE[®] JEAN COUTU



on trouve de tout... même un ami

ALAIN J. HADDAD, prop., 445, King est, Sherbrooke, 563-1212
LIVRAISON 7 JOURS PAR SEMAINE.

CAREFREE

Protection légère.
Format 30 régulières ou désodorisantes.

AVEC CE COUPON **167**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

TICKLE

Antisudorifique à bille.
Aromes assortis.
Format 75 ml

AVEC CE COUPON **159**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

Avec tout achat de produits cosmétiques Lutsine, vous recevrez en prime un gant de massage d'une valeur de \$9.50.

JAVEX

POUDRE javelissante.
Format 1.2 kg

AVEC CE COUPON **276**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

ATRA

Cartouches
Format 10.

AVEC CE COUPON **239**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

REACH

Brosse à dents
Format adulte ou enfant

AVEC CE COUPON **87¢**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

ELSEVE L'OREAL
Shampooing pour cheveux colorés.
Format 200 ml

AVEC CE COUPON **179**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

ASPIRIN

Analgesique
Format 300 comprimés.

AVEC CE COUPON **296**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

VASELINE

Gélee de pétrole blanche.
Format 500 g

AVEC CE COUPON **184**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

AIM

Dentifrice au fluorure.
Format 100 ml

AVEC CE COUPON **109**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

CHIFFONS-J

"JOHNSON"
Linges tout-usage
Format 10 assortis

AVEC CE COUPON **109**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

SOUPE

Mélange à soupe poulet et nouilles.
Format 2 sachets

AVEC CE COUPON **59¢**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

CASCADE

DÉTERSIF pour le lave-vaisselle.
Format 1.8 kg

AVEC CE COUPON **317**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

SOIE DENTAIRE

JOHNSON
Format 20 vegs assorties

AVEC CE COUPON **229**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

CENTRE ORTHOPÉDIQUE

- Corsets orthopédiques
- Appareils d'ostomie
- Appareils d'incontinence
- Prothèses mammaires
- Marchettes
- Bandes herniaires
- Etc. etc.

VENTE et LOCATION DE CHAIRES ROULANTES ET BÉQUILLES

SCOPE

Rince-bouche et gargarisme.
Format 500 ml

AVEC CE COUPON **159**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

BABY SCOTT

Couches absorbantes et ajustées.
Format 30 (régulières)

AVEC CE COUPON **254**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

ELASTOPLAST

Pansement en ruban
Format 2 1/2" x 1 verge (#4025)

AVEC CE COUPON **109**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

NIVEA

CRÈME médicamenteuse pour la peau.

AVEC CE COUPON **254**

Format 200 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

MELITTA

CAFFETIÈRE
Modèle G.C.M. 4 (6 tasses) **5.99**

CAFÉ FILTRE
Première qualité. 454 g **3.49**

FILTRE #4
Format 40 **87¢**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

BONBONS CHOCOLAT

	AVEC CE COUPON
CADbury Délicieux chocolats assortis. Format 4 tablettes	1.07
FIESTA Gélees de fruits assortis. Format 300 g	1.39
MINT PATTIES Format 300 g Smiles'n Chuckles. Pastilles de menthe crémeuses.	1.67
MINUET CERISES au marasquin dans une crème liquide. Format 300 g	1.87
ÉLÉGANTE Délicieux chocolats assortis. Format 600 g	3.89
CORNET TIRE Délicieux cornets de tire. Format 10 oz	1.29
LOWNEY'S CERISES au marasquin. Format 300 g	1.89

Limite 3 par client EXPIRATION: 28 MARS

KOTEX

Pour hygiène féminine.
Format 48.

AVEC CE COUPON **339**

Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

POLIDENT

GROS-CADEAU D'ÉPICERIE
Participez au concours POLIDENT 5 PRIX D'ÉPICERIE PENDANT UN AN
Vous trouverez de plus amples détails à notre étalage de toutes nos succursales.

AVEC CE COUPON **137**

Format 66 comprimés effervescents
Limite 3 par client
EXPIRATION: 28 MARS

Personnelle

UN BON ACHAT... C'EST: QUALITÉ - QUANTITÉ - BAS PRIX

ALCOOL 70% Pour friction Format 455 ml	79¢	CRÈME MÉDICAMENTEUSE Format jarre 280 ml	183	DÉTERSIF VAISSELLE Détergent liquide pour la vaisselle. Format 1 litre	107
---	------------	--	------------	---	------------

Limite 3 par client — EXPIRATION: 28 MARS


Invitation toute spéciale aux gens d'âge d'or
 Il nous fait toujours plaisir de vous servir et d'être à votre entière disposition. Nous acceptons toutes vos cartes.